

Le rapport politique présenté par Driss Lachguar lors la session du Conseil national

La position de l'USFP au sein de l'Exécutif est liée à l'existence d'une proposition claire et accomplie de la part du chef de gouvernement désigné



Lire pages 2-3-4

Fort du soutien d'une majorité absolue, le candidat USFP tout désigné pour accéder à la présidence de la mairie de Rabat

La fameuse alliance tripartite coupable de vils agissements pour bloquer l'opération de l'élection du maire et du Conseil

C'est à un vrai travail de sape que se sont livrés des conseillers appartenant à cette fameuse alliance tripartite avec pour objectif de bloquer la séance de l'élection du maire de Rabat et du bureau du Conseil qui devait se dérouler au siège de la wilaya de Rabat-Salé-Kénitra.

Leur vile action a été dictée par le fait que tous les indices allaient vers la consécration en tant que maire par une majorité absolue du candidat de l'USFP, El Hassan Lachguar.

Lesdits conseillers de ladite alliance ont usé de faux prétextes et de pratiques inacceptables allant à l'encontre de toute éthique et qui n'honorent en rien les représentants des habitants de la capitale. En désespoir de cause, ils ne juraient que par le report de la séance, en ayant recours à toute forme d'intimidation et de menaces, aidés en cela par des intrus et ce, en présence des médias empêchés d'ailleurs d'assister aux travaux de la séance d'élection.

Le candidat itihadi El Hassan Lachguar a déclaré à ce propos : « Ce qui devait être une fête de la démocratie aujourd'hui a été transformé en une scène où dominaient des agissements indignes avec à la clé des agressions qui ont visé le président de la séance et les militants pour empêcher que la séance aille à son terme. ». Ajoutant que « nous sommes convaincus que c'est bien la démocratie qui aura le dernier mot ».

**L'USFP
à la tête des
communes
d'Azemmour
et Oued Laou**

Page 4

Le rapport politique présenté par Driss Lachguar lors la session du Conseil national

La position de l'USFP au sein de l'Exécutif est liée à l'existence d'une proposition claire et accomplie de la part du chef de gouvernement désigné

Actualité

Lors de la session du Conseil national de l'Union socialiste des forces populaires, tenue dimanche 19 septembre 2021, le Premier secrétaire du parti a présenté le rapport politique, indiquant de prime abord que ces assises interviennent immédiatement après le déroulement des échéances électorales du 8 septembre 2021 qui ont tracé une nouvelle configuration du paysage politique et partisan et ont suscité des échos favorables aussi bien au niveau national qu'international.

Notre pays s'est distingué par son modèle spécifique, sous la houlette de Sa Majesté le Roi en organisant rigoureusement et simultanément toutes les échéances électorales législatives, régionales et locales au cours d'une seule journée en dépit des contraintes liées à la pandémie, a-t-il souligné, ajoutant que cela dénote notre détermination à développer l'édifice démocratique et à consacrer l'Etat des institutions face aux enjeux actuels et futurs.

Driss Lachguar a exprimé la satisfaction du parti quant à la participation inédite à ces élections d'environ 9 millions de Marocains, le taux ayant dépassé les 50% au niveau national et atteint entre 58 et 67% dans nos provinces du Sud.

Cette participation massive traduit la symbiose nationale dans le sens de produire des institutions élues capables de relever tous les défis de même qu'elle illustre la solidité des institutions de notre pays et la cohésion de son front intérieur.

Par ailleurs, le Premier secrétaire a

mis en exergue les échos positifs provenant des milieux des observateurs internationaux qui ont suivi toutes les étapes du processus électoral mais aussi les appréciations administratives de l'opinion publique internationale et des nouveaux gouvernements et instances régionales et internationales.

A cet effet, il a salué l'ensemble du peuple marocain pour sa mobilisation qui a permis l'émergence d'un nouveau paysage partisan à même de créer le changement nécessaire, dicté par la conjoncture actuelle et recherché par l'orientation nationale vers la réalisation du décollage du développement global.



La force de l'USFP réside dans sa posture de parti qui ne craint pas la participation au gouvernement ni à l'opposition

Le premier responsable du parti a tenu, là-dessus, à louer les efforts déployés par tous les militants à travers l'ensemble du territoire national, contribuant fortement à la concrétisation de cet acquis national et endiguer la tendance baissière du rayonnement du parti ayant marqué le début des années 2000. Il a également salué tous les candidates et candidats pour les sacrifices qu'ils ont consentis tous azimuts avec l'appui des militants et sympathisants. Il n'a pas manqué, en outre, d'exprimer sa gratitude envers tous les cadres du parti qui ont supervisé la campagne électorale sur la base du programme électoral, du suivi médiatique, communicatif, juridique et logistique.

Lachguar a ainsi estimé que cette mobilisation collective a généré une véritable renaissance de l'Union socialiste des forces populaires concrétisée par la progression réalisée quant aux scores matérialisés par les urnes. Notre parti, a-t-il souligné, a réalisé une grande performance en progressant en matière de nombre de sièges remportés de 70% en passant de 20 sièges lors des échéances de 2016 avec une sixième position à 34 sièges lors de ces échéances se positionnant à la 4ème place. Et d'ajouter que cette renaissance a requis une interaction positive tant parmi les milieux de l'opinion publique nationale et internationale qu'au sein des formations politiques amies et des forces socialistes à travers le monde.

Les nouvelles missions auxquelles aspire l'USFP au titre de la prochaine étape, rappelle le Premier secrétaire, sont étroitement liées au principe de

base qui a prévalu tout au long du processus historique et militant du parti, en l'occurrence œuvrer pour l'intérêt général et la fidélité à la nation en tout temps. Il suffit de rappeler, a-t-il souligné, que notre formation demeure une source suggestive pour le bien du pays, adhérant à la concrétisation des orientations Royales relatives aux grands projets structurels et aux profondes réformes économiques et sociales.

Le premier responsable du parti a estimé d'autre part qu'il devait s'adresser aux composantes du Bureau politique et du Conseil national du parti dans le contexte du tournant électoral et politique délicat qui devra hypothéquer l'avenir du pays durant les cinq années à venir qui seront cruciales quant à définir et instaurer les grands choix qui s'imposent.

Cruciales également, elles seront pour l'avenir de notre parti, a-t-il ajouté, dans son déploiement pour ressaisir l'intégralité des initiatives à l'horizon d'atteindre la primauté électorale.

Nous nous devons d'être fortifiés par notre ambition, a-t-il précisé, une ambition réaliste au vu de l'histoire, du référentiel du parti, de ses capacités et sa force politique, force politique beaucoup plus importante que son poids électoral.

Driss Lachguar s'est dit ensuite naturellement satisfait des résultats obtenus et de la réappropriation du rayonnement comparativement à ceux de 2007 et satisfait de notre riposte à l'envers des voix et écrits qui prédisaient la fin de l'USFP.

« Mais en ma qualité de Premier sec-





Ph. Lmoussaoui

crétaire, a-t-il précisé, je considère que nous avons énormément de choses à réaliser et de nombreux défis à relever et que des parties outrées par nos performances vont tout faire pour nous combattre. C'est pourquoi nous affirmons solennellement que l'USFP continuera à être la première expression de la position moderniste, progressiste et démocratique ».

Conscients des campagnes de dénigrement menées par des courants hostiles à notre parti visant à l'affaiblir, a-t-il ajouté, nous avons résisté et soutenu le poids politique de notre parti. La difficulté a résidé, quant à la direction du parti, dans les comparaisons incluant les grands leaders nationalistes bien que les contextes sont différents et que la pratique partisane et foncièrement différente, non seulement au Maroc mais à travers le monde entier, a-t-il confessé (...)

Le Premier secrétaire, en réponse à l'attente impatience des acteurs du parti quant à la participation ou non au gouvernement, a déclaré que la décision revient en tout état de cause au Conseil national et non au Premier secrétaire ni au Bureau politique, rappelant, au passage, que c'est le Conseil national qui avait décidé de se ranger dans l'opposition à l'issue des premières élections au lendemain de l'avènement de la nouvelle Constitution et c'est la même instance qui avait décidé de la participation au gouvernement actuel.

Cela appelle à certains éclaircissements, a-t-il précisé. La devise adoptée ne s'inscrit pas dans le sensationnel et le marketing électoral comme de la part de la majorité des partis. Bien au contraire, l'USFP a toujours comblé les littératures politiques marocaines en y introduisant des acceptions et concepts tels que la stratégie du

militantisme démocratique, le parti clandestin, les partis administratifs, l'alternance consensuelle, les foyers de résistance, la démarche démocratique, le nouveau venu, autant de concepts et d'autres désormais utilisés par tout le monde et qui ont même fait l'objet de thèses universitaires.

Un tel parti ne peut ainsi se satisfaire que d'une devise électorale contournant tous les défis conjoncturels et schématisant son programme et sa vision du futur.

En scandant : « Le Maroc d'abord », nous soutenons la nécessité de la recherche d'une formule qui requiert l'adhésion du plus grand bloc à la gestion de la prochaine étape, considérant que le nouveau modèle de développement devra souffrir des moindres tensions politiques et sociales, sachant pertinemment que ledit modèle a requis l'adhésion d'une partie de la majorité passée mais aussi de l'opposition qui ont déclaré l'adopter et même signifier se l'approprier.

« Nous avons appelé à une nouvelle alternance et cela a révélé que c'était la préoccupation majeure de la plus grande masse des citoyens et électeurs, car après dix années de gestion des affaires gouvernementales par un parti se prévalant de l'idéologie de l'Islam politique, la situation sociale, politique et économique de même que la conjoncture régionale et internationale exigent un changement urgent pour éviter de se retrouver dans une situation de rétention extrême ».

Et d'affirmer que le parti a fortement tenu à ce que cette alternance ne pouvait avoir lieu que par le biais des urnes afin de lui conférer une plus grande légitimité électorale mais aussi constitutionnelle.

« Il convient de rappeler, a développé le Premier ministre, les



Notre formation demeure une source suggestive pour le bien du pays, adhérent à la concrétisation des orientations Royales relatives aux grands projets structurants et aux profondes réformes économiques et sociales

dispositions de la première alternance consensuelle que nous avons conduite avec sagesse et endurance mus par le sens de la responsabilité du fait que l'alternance s'appuyait sur le consensus et manquait de fondements constitutionnels, ce qui ne favorisait point l'action de l'exécutif comme c'est le cas aujourd'hui. Ainsi, nous considérons que la défaillance du parti majoritaire quant à ses contrats et engagements n'avait aucune justification, de même que les forces appelées à la représentation gouvernementale ne pourront justifier aucune défaillance car la reddition populaire des comptes sera plus virulente du fait des attentes

mirotées par ces élections ».

Nous mettons à l'avant la démocratie sociale et en parcourant les discours de Sa Majesté le Roi au cours des deux dernières années, particulièrement durant la période de la pandémie et l'adoption du nouveau modèle économique et des programmes des quatre premiers partis, nous concluons que tout cela converge vers la primauté sociale sans pour autant se défaire de la démocratie.

La conception de la démocratie sociale de notre parti, précise Driss Lachgar, provient certes des fondements de la pensée développée chez les partis socialistes démocratiques, mais les trois autres partis se référant essentiellement au volet social, les possibilités de consensus s'avèrent nombreuses et très convergentes. Cela nous conduit à un premier constat : les citoyens ont voté pour le choix démocratique et social. Cela signifie que l'USFP, de par ses voix, son référentiel, son programme, sa force politique, ses relations et ses alliances passées et présentes, devra constituer une partie intégrante du pouvoir exécutif de la période en perspective.

« Ne subsiste qu'un seul dilemme, poursuit-il, c'est que les affaires ne sont pas tributaires des issues de l'opération électorale mais de l'existence d'une offre claire et définitive, détaillée par le chef du gouvernement désigné auquel nous renouvelons nos félicitations pour la confiance Royale ».

« C'est cette offre qui déterminera notre position définitive ».

Le premier responsable de l'USFP a estimé en outre que les résultats des élections étaient le positionnement du parti en tant que partie intégrante de l'équipe gouvernementale en vue d'intégrer la nouvelle étape de la mise en

œuvre du nouveau modèle économique mais il n'en demeure pas moins que c'est un parti démocratique qui respecte la disposition démocratique dans son esprit et sa forme.

Sur le plan de la forme, a-t-il précisé, notre présence dépend de l'appréciation du chef du gouvernement que nous respectons. Si celle-ci est autre, nous nous placerons dans l'opposition tout en évitant les formules mystificatrices telles que le soutien critique, formule qui s'est transformée chez certaines parties en une opposition sauvage qui était sur le point de provoquer une fissure sociétale du fait de leur opposition à l'encontre du plan national de l'intégration de la femme dans le développement, évitée grâce à la clairvoyance de Sa Majesté le Roi et la vigilance des forces démocratiques.

Et de conclure : « L'issue des élections conduit à la constitution d'une majorité et d'une opposition. Il n'y a pas de zone intermédiaire. La majorité signifie que nous prenons part à la gestion avec tout ce que cela nécessite comme dévouement, intégrité et valorisation de l'action du gouvernement mais aussi cohésion et responsabilité collective. Quant à l'opposition, son rôle, c'est d'accompagner la période à travers la voie de contrôle de la reddition des comptes, de la critique et du redressement ».

« En conclusion, la force de l'USFP réside dans le fait que c'est un parti qui ne craint pas la participation au gouvernement ni à l'opposition. En contribuant à la gestion, c'est en ligne de compte de son attachement à ses alliés mais si les choses connaissent d'autres retournements, notre devise restera toujours : Le Maroc d'abord ».

Rachid Meftah

Le Conseil national exprime sa fierté quant à l'appui populaire apporté aux candidates et aux candidats de l'USFP

Il appartient à la direction du Parti de gérer la prochaine étape en accord avec ses choix politiques et intellectuels



Le Conseil national de l'USFP s'est réuni dimanche 19 septembre 2021.

Après avoir analysé et débattu de la situation politique actuelle à la lumière des résultats des élections du 8 septembre et de la formation des conseils régionaux et communaux ;

Après un débat libre et franc concernant toutes les étapes des échéances électorales, le Conseil national :

- Exprime sa fierté quant à l'appui populaire apporté aux candidates et aux candidats de l'USFP dans toutes les échéances électorales, ce qui lui a conféré une position importante dans le classement des partis politiques à l'issue des élections législatives et, partant, a fait de lui une force parmi les organisations partisanes en compétition.

- Félicite la direction politique du Parti, pour sa gestion sage et perspicace en parfaite symbiose avec ses bases, et en comptant sur la forte mobilisation de ses cadres et des différents organes qui ont pris part à la bataille électorale avec enthousiasme, fidélité et confiance en soi.

- Salue toutes les Ittihadies et tous les Ittihadis dans les campagnes et les villes qui ont permis de remporter ce pari national.

En analysant la carte politique issue de ces élections et les données qui en découlent, le

Conseil national annonce :

- Le slogan principal de notre campagne électorale, «Le Maroc d'abord», n'était pas seulement un slogan purement électoral, mais il va au-delà, car nous sommes toujours attachés à sa quintessence. C'est un slogan qui reste immuable quels que soient les changements survenus.

En foi de quoi, le Conseil national de l'USFP :

- Affirme que les résultats des dernières élections reflètent que l'expression populaire affiche une volonté manifeste de la plupart des citoyennes et des citoyens de marquer une rupture avec les deux dernières expériences électorales, aussi bien au niveau du référentiel du parti qui présidera le gouvernement qu'au niveau des mécanismes de la gestion de la chose publique.

- Considère que l'expression populaire est au diapason de l'appel fort et clair de l'USFP pour une nouvelle alternance à horizon social-démocrate par le biais des urnes exprimant la volonté populaire.

- Exprime sa fierté pour les résultats obtenus, dans des conditions difficiles, par le Parti et qui lui ont conféré une place parmi les quatre premiers partis politiques et affirme ce qui suit :

- 1) L'objectif principal de notre participation aux dernières élections était de réaliser le slogan : «Le Maroc d'abord, pour une nouvelle alternance à horizon

social-démocrate», dans le but d'accompagner la nouvelle étape en vue de mettre en œuvre le nouveau modèle de développement à partir de la position de la majorité gouvernementale.

- 2) Les résultats que nous avons obtenus, le programme que nous avons présenté, notre poids politique et électoral, et la tendance du vote populaire à parler sur un changement, notamment sur le plan social, confirment la justesse de notre slogan appelant à une nouvelle alternance à horizon social-démocrate.

- 3) Exprime sa préoccupation face à la tendance à vouloir imposer une sorte de domination sur les conseils élus aux niveaux régional, provincial et local, tout en bafouant parfois les règles d'une concurrence loyale.

- 4) Accepte la participation du Parti au gouvernement au cas où il recevrait une offre acceptable, en parfaite harmonie avec l'ambition de former un gouvernement solidaire et harmonieux avec la priorité au social et pour un Etat juste et fort.

- 5) En exprimant l'ambition légitime de faire partie du futur gouvernement, respecte les choix du chef de gouvernement chargé de le former. De même, il exprime la volonté de l'USFP de servir le pays à partir de quelque position que ce soit lui permettant d'accompagner la nouvelle étape.

- 6) Délègue à la direction

du Parti la gestion de la prochaine étape, y compris la position du Parti dans la prochaine carte politique et la direction qu'il doit prendre, en accord avec ses

choix politiques et intellectuels et avec la concrétisation de son slogan «Le Maroc d'abord... Pour une nouvelle alternance à horizon social-démocrate».

L'USFP à la tête des communes d'Azemmour et Oued Laou

Zakaria Semlali de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) a été élu, lundi, président du Conseil communal d'Azemmour.

M. Semlali a obtenu la confiance de 17 membres sur 30 contre 13 pour son adversaire Mohamed Santoussi du Rassemblement national des indépendants (RNI).

Lors de cette séance de vote, il a été procédé aussi à l'élection des autres membres du Conseil communal.

Il s'agit des six vice-présidents du conseil communal qui appartiennent aux partis de l'Istiqlal, de l'Union socialiste des forces populaires, de l'Union constitutionnelle et du Rassemblement national des indépendants, outre le secrétaire du conseil et son adjoint, tous les deux de l'USFP.

La liste du Rassemblement national des indépendants a décroché 15 sièges à l'issue du scrutin communal du 8 septembre, suivie de l'USFP (12 sièges), l'Istiqlal (2) et l'Union constitutionnelle (1 siège).

Par ailleurs, Mustapha Mehdi, du Parti de l'Union socialiste des forces populaires a été élu, dimanche, président du Conseil de la commune d'Oued Laou, relevant de la province de Tétouan.

Mustapha Mehdi a obtenu 10 voix, contre 2 voix pour son rival Mustapha El Bakkali, du Rassemblement national des indépendants (RNI), et aucune voix pour d'autres candidats à la présidence de la commune, tandis que 6 membres du conseil se sont abstenus.

Les quatre vice-présidents de la commune ont également été élus à cette occasion. Il s'agit de Karima Mellahi, Abdellatif Bouzkri, Jawad Achdad et Mustapha Fzaga, tous de l'USFP.

A signaler que Souad Abdellaoui (USFP) a été élue secrétaire du conseil, alors que Hafida Raiss (USFP) a été choisie en tant que son adjointe.

L'USFP est arrivé en tête des élections communales à Oued Laou avec 11 sièges, suivi du Parti de l'Istiqlal (PI) avec 4 sièges, du Mouvement populaire (MP) avec 2 sièges, et du RNI avec un siège.

Elections du 8 septembre

La lettre d'Omar Hilale au Conseil de sécurité et au SG distribuée aux 193 Etats membres de l'ONU

Le Secrétaire général des Nations Unies vient de publier, en tant que document officiel du Conseil de Sécurité, dans les six langues de l'organisation, la lettre adressée le 10 septembre dernier, par l'ambassadeur Représentant permanent du Maroc, Omar Hilale, au Conseil de Sécurité et au Secrétaire général de l'ONU, portant sur le déroulement des élections générales le 8 septembre au Royaume, y compris au Sahara marocain. Ce document souligne que le taux de participation élevé des populations du Sahara marocain est «une nouvelle confirmation, par les urnes, de l'attachement indéfectible des citoyens des Provinces du Sud à leur marocanité».

Dans cette lettre, qui a été distribuée aux 193 Etats membres des Nations Unies, et désormais consignée dans les annales de l'ONU, l'ambassadeur Hilale a informé la communauté internationale «que le 8 septembre 2021 a été une journée historique pour le Maroc, marquée par la tenue, pour la première fois, d'élections générales législatives, communales et régionales sur l'ensemble du territoire national, y compris au Sahara marocain».

Il a ajouté que "le taux de participation à l'échelle nationale a atteint 50,35%. Il s'agit d'un taux record en comparaison aux échéances électorales précédentes, et ce, malgré les contraintes imposées par la pandémie du Covid-19".

En ce qui concerne la tenue de ces élections dans les provinces du Sud du Royaume, M. Hilale a relevé qu'"au Sahara marocain, les taux de participation ont atteint 66,94% dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et 58,30% dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab".



Et d'ajouter qu'"au "niveau provincial, les taux de participation au Sahara marocain sont encore plus remarquables. Dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab, le taux a été de 79,64% dans la province d'Aousserd et de 54,40% dans la province d'Oued Ed Dahab; et dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, ces taux ont enregistré 85,20% dans la province de Tarfaya, 67,37% dans la province d'Es-Smara, 68,65% dans la province de Laâyoune et 64,10% dans la province de Boujdour".

Dans ce cadre, l'ambassadeur du Royaume a fait valoir que "la population des deux régions du Sahara marocain a fait montre d'une grande

adhésion à ce triple scrutin, avec les taux de participation les plus élevés au Maroc", soulignant que "la participation massive de la population du Sahara marocain à ce scrutin constitue une nouvelle confirmation, par les urnes, de l'attachement indéfectible des citoyens des provinces du Sud à leur marocanité, ainsi qu'à l'exercice de leur droit inaliénable de gestion démocratique de leurs affaires locales, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Maroc".

Le diplomate marocain a, en outre, indiqué que "ces élections ont été suivies et observées, en toute indépendance et neutralité, par 5,020 observateurs nation-

aux et internationaux. Il s'agit de 4,891 observateurs nationaux, dont 568 observateurs du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), ainsi que 129 observateurs internationaux, représentant notamment plusieurs pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et du Monde arabe, des organisations internationales et régionales, des parlements nationaux et internationaux et des organisations non-gouvernementales et de la société civile".

"Ces observateurs nationaux et internationaux ont tous attesté du déroulement de ces élections de manière démocratique, transparente et inclusive, conformément aux procédures régissant les processus électoraux ainsi

qu'aux standards internationaux les plus élevés", a fait remarquer l'ambassadeur du Maroc.

"Ces observateurs ont déclaré que ces élections se sont déroulées dans des conditions normales, notant qu'aucun incident susceptible d'entacher la transparence du scrutin n'a été relevé au niveau de toutes les régions du Royaume", a-t-il conclu.

La distribution de ce document d'une extrême importance coïncide avec le début, hier lundi, des travaux des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale avec la présence à New York de hauts dirigeants des Etats membres de l'ONU.

Le Gabon célèbre à Laâyoune le 61^{ème} anniversaire de son indépendance



L'ambassade du Gabon à Rabat a choisi la ville de Laâyoune pour célébrer le 61^{ème} anniversaire de l'indépendance de ce pays africain ami, qui avait ouvert en janvier 2020 un consulat général dans la capitale du Sahara marocain.

Un programme riche a été conçu pour cette célébration organisée samedi et dimanche sous le signe "Le

Gabon à Laâyoune", dont des prestations artistiques reflétant le riche patrimoine culturel gabonais, une exposition de produits gabonais, des dons de kits scolaires et des visites de plusieurs projets à Laâyoune.

Pour le 1^{er} conseiller de l'ambassade du Gabon à Rabat, Tatiana Maghouya Iga Iga, Laâyoune est une ville "en pleine expansion" et il s'agit de donner un contenu à la présence

consulaire gabonaise au Sahara marocain et montrer aux autres pays amis du Maroc que cette région connaît un développement très rapide.

Après avoir salué l'appui des autorités locales au consulat général du Gabon à Laâyoune, la diplomate gabonaise a réitéré le soutien indéfectible de son pays à l'intégrité territoriale du Royaume.

Elle a fait savoir que cette présence diplomatique augure d'un avenir prometteur pour les relations d'amitié historiques entre les deux pays en particulier sur le plan économique.

Pour le wali de la région Laâyoune Sakia-El Hamra, Abdeslam Bekrate, la célébration du 61^{ème} anniversaire du Gabon à Laâyoune est un "grand événement" qui témoigne de cette relation "exceptionnelle" et cette fraternité "très forte" qui existent entre le Maroc et le Gabon et dont les fondements ont été posés par feu S.M Hassan II et feu le président Haj Omar Bongo.

Andrey Kovatchev : Le Maroc, un partenaire très important de l'UE

Le Maroc est un partenaire "très important" de l'Union européenne (UE), a affirmé, lundi à Rabat, le vice-président du groupe Parti populaire européen (PPE) au Parlement européen, Andrey Kovatchev.

"Le Maroc est un partenaire très important de l'UE et nous devons approfondir nos relations après les libres, démocratiques et transparentes élections tenues dans le Royaume", a déclaré M. Kovatchev à la presse à l'issue d'entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

L'eurodéputé bulgare, également rapporteur pour le Maroc au sein des Commissions des Affaires étrangères et du Commerce international au Parlement européen, a dit attendre la formation du nouveau gouvernement au Maroc pour que les deux parties puissent poursuivre le renforcement des "bonnes" relations les liant dans tous les domaines, politiques, écono-

miques, sécuritaires et du commerce.

"Le Maroc a beaucoup d'amis au sein du parlement européen", a-t-il ajouté, soulignant que sa visite à Rabat entend scruter les moyens d'approfondir davantage les liens maroco-européens et d'identifier les défis à relever.

Récemment, M. Kovatchev avait salué le bon déroulement du triple scrutin du 8 septembre au Maroc, mettant en avant, dans un communiqué, la "transparence des élections du 8 septembre et la qualité d'organisation de ce processus par les autorités marocaines, malgré le contexte de la pandémie".

"Ces élections illustrent une nouvelle fois la résilience du Royaume face à la crise sanitaire, ainsi que la maturité de son expérience démocratique", a-t-il estimé, insistant que "dans une région instable, il est important pour l'UE de continuer à soutenir le Maroc en tant que partenaire fiable et stable dans la région et en Afrique".

L'Algérie et le Polisario s'accrochent aux derniers vestiges du marxisme-léninisme en Amérique Latine pour faire vivre la chimère

L'Agence de presse algérienne APS annonçait, en grande pompe ces derniers jours, la reprise des relations entre deux pays d'Amérique du Sud et la chimérique Rasd, une reprise qu'elle qualifie de «nouvelle victoire» du Polisario.

La présumée « victoire » est en fait une diversion outre-atlantique pour cacher les multiples coups de massue que les pantins de Tindouf et leurs maîtres à Alger ne cessent de recevoir, sur le terrain et dans les arènes diplomatiques sur l'ensemble des continents.

Ce que l'APS a omis de rappeler dans ses dépêches euphoriques, c'est la nature idéologique des deux gouvernements en place au Pérou et en Bolivie, parce que c'est de ces deux pays qu'il s'agit. Deux gouvernements qui se nourrissent encore des idées marxistes, qui évoluent dans les schémas idéologiques des années 60 et 70 du siècle passé, et qui ignorent que la guerre froide a fini depuis des décennies et que le mur de Berlin est un musée à ciel ouvert qui témoigne de la faillite stridente de l'idéologie.

A Lima comme à La Paz, la reprise des relations avec une entité qui n'a aucune existence sur le terrain relève, à l'évidence, d'une démarche surannée et purement doctrinale. Les initiateurs de ces décisions ne doivent certainement pas ignorer que leurs décisions cherchent davantage un effet d'annonce, à l'image des vieux mouvements de la guérilla sud-américaine dont ils sont les héritiers zélés. Un effet d'annonce qui n'a aucune prise sur la réalité.

Un seul point suffirait peut-être pour comprendre la nature obsolète et anti-démocratique des deux gouvernements. A Lima comme à La Paz, le véritable pouvoir n'est pas exercé par les présidents en place, respectivement Pedro Castillo et Luis Arce. Les deux

chefs d'Etat se trouvent sous l'emprise des leaders des partis qui les ont portés à la présidence.

On est tenté de dire que les deux présidents se trouvent là où ils sont par défaut.

Pedro Castillo, un instituteur syndicalisé, a été choisi par le chef du parti, Vladimir Cerron, qui ne pouvait pas se présenter parce qu'il était sous le coup d'une condamnation pour corruption.

Luis Arce a été choisi parce que son mentor, Evo Morales, avait été chassé du pays par une foule en furie, en raison d'un scrutin falsifié qui allait lui permettre de rempiler, à l'algérienne, pour un quatrième mandat en 2019.

Au Pérou, la presse et l'opposition dénoncent sans cesse le fait que les rênes du pouvoir sont entre les mains du fondateur du parti «Pérou Libre», Vladimir Cerron. Les accointances de ce dernier avec les anciens marxistes du mouvement Sentier Lumineux et de leurs héritiers du Movadef, sont de notoriété publique.

Un sondage publié vendredi fait ressortir que la majorité des Péruviens sont convaincus que c'est Vladimir Cerron, qui «dirige réellement le gouvernement».

Plusieurs ministres péruviens, dont le premier d'entre eux Guido Bellido, choisis par Vladimir Cerron, sont poursuivis par la justice péruvienne pour «apologie du terrorisme» et «appartenance» à des groupes qui ont terrorisé le pays par le passé.

Dans le même sondage, 63% des Péruviens affirment être convaincus que « des ministres ont des liens avec le terrorisme ». Plusieurs politiciens péruviens ont dénoncé au cours des derniers mois la nomination de ces ministres qui ont flirté par le passé avec des organisations terroristes ou qui ne cachent pas leur sympathie avec des terroristes disparus.



La décision de rétablissement des relations avec le Polisario a surpris le Parlement à Lima, qui a convoqué immédiatement le ministre des Affaires étrangères pour donner des explications. Le spectacle de contorsionnisme, donné lundi dernier par le chef de la diplomatie, n'a pas convaincu les députés du bien-fondé de la décision prise par le gouvernement.

Le ministre a été recalé et devra passer devant les députés, dans une session de rattrapage, pour tenter d'expliquer une décision inexplicable, sauf par l'idéologie. Une décision qui a ignoré les véritables intérêts du Pérou.

Le modèle suprême de Vladimir Cerron et de ses ouailles, fraîchement installés au pouvoir, se trouve à Caracas et à La Havane. L'opposition les accuse de vouloir transformer le Pérou en Venezuela de Nicolas Maduro avec ses 5 millions de réfugiés dispersés dans tous les pays du sous-continent, ses difficul-

tés économiques inextricables et son taux d'inflation (3000%) qui dépasse l'entendement.

En Bolivie, le panorama n'est pas plus reluisant. Le véritable pouvoir, là aussi, est exercé par le chef du Mouvement vers le socialisme (MAS) – oui cela existe encore en Amérique du Sud –, Evo Morales. Chassé du pouvoir après sa tentative de se faire élire en 2019 pour un quatrième mandat et exilé au Mexique et en Argentine pendant plus d'un an, Evo Morales était revenu à La Paz après l'accession de son poulain Luis Arce au pouvoir. Là aussi, l'opposition dénonce sans cesse que le pouvoir est exercé par une personne qui n'a obtenu aucun vote. L'antithèse de la démocratie dans toute sa splendeur.

Comme les Péruviens, les Boliviens observent, impuissants, comment le pouvoir place leur pays dans l'orbite du dictateur vénézuélien Nico-

las Maduro en contrepartie de quelques gallons de pétrole.

Pérou Libre et le MAS sont deux formations qui s'identifient à la mouvance latino-américaine des partis de gauche qui pensent que l'idéologie pourrait encore constituer un moteur de l'histoire.

C'est dans ce contexte qu'il faut lire leur décision de rétablir des relations avec une entité chimérique. Il faudra peut-être leur rappeler que leur décision ne changera rien à la réalité sur le terrain. Une réalité qui fait que le Sahara est dans son Maroc et que le Maroc est dans son Sahara. Que les Sahraouis, avec une participation massive aux élections, apportent chaque cinq ans la preuve de leur appartenance au Royaume. Que la marche du développement bat son plein dans les provinces du Sud sans attendre la décision de qui que ce soit. Et que, enfin, «Alea jacta esb».

Latifa Akharbach : La régulation des plateformes numériques doit être négociée dans un cadre de coopération internationale impliquant l'Afrique



«La régulation des plateformes de contenus numériques doit être pensée et négociée dans un cadre de coopération internationale impliquant les Etats d'Afrique» a déclaré à Abidjan,

la présidente de la HACA lors de son intervention au colloque international sur les stratégies de régulation des services de médias audiovisuels en ligne organisé récemment à Abidjan par la Haute Autorité de la Commu-

nication Audiovisuelle de Côte d'Ivoire en coopération avec la Plateforme des Régulateurs des Médias de l'UEMOA.

Latifa Akharbach a affirmé également qu'étant donné « le caractère transnational et globalisé de l'offre médiatique sur internet et du fonctionnement des plateformes et des réseaux numériques, la coopération entre les Etats et l'action internationale concertée apparaît comme indispensable pour faire le poids face au pouvoir exorbitant des GAFAN ». Citant l'exemple des différentes directives de l'Union Européenne qui ont permis de réaliser des progrès en matière de régulation numérique, la responsable de la HACA a considéré que « cette coopération rendra possible un rapprochement des standards légaux et favorisera la coordination et la mutualisation des

expertises entre régulateurs ce qui aura pour résultat de réduire les limites induites par l'extraterritorialité des services numériques et aidera à renforcer l'effectivité de la régulation des contenus diffusés sur le web en général ».

«La responsabilisation des plateformes numériques globales qui agissent plus comme des acteurs économiques que comme des acteurs éditoriaux, ne peut résoudre à elle seule le problème des contenus nuisibles tels que les discours de haine, la pornographie, les fake-news, les atteintes à la dignité humaine, etc, a poursuivi Mme Akharbach. La responsabilisation des usagers est certainement l'investissement le plus pérenne à ce propos -a-elle conclu.

Les participants à ce colloque international qui a réuni 14 instances de régulation d'Afrique en plus du

CSA français et des représentants de plateformes de diffusion de chaînes de télévision tels que Startimes et Canal Plus ont également débattu lors d'une session dédiée de la question de la lutte contre l'exploitation illégale des productions et services audiovisuels sur internet.

Les Présidents des instances de régulation présents au colloque ont été reçus en audience par le Premier ministre ivoirien Patrick Achi le 15 septembre au siège de la Primature à Abidjan.

Il est à rappeler que Mme Akharbach qui était accompagnée de M. Talal Salaheddine, manager des questions africaines à la HACA a également participé aux travaux de ce colloque en sa qualité de vice-présidente du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication.

Mouad Merabet : *La vague liée au variant Delta en phase descendante depuis un peu plus d'un mois*



Sauf surprise, l'amélioration continuera la semaine prochaine

La vague actuelle liée au variant Delta est en phase descendante depuis cinq semaines, a indiqué le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé, Mouad Merabet.

"Sauf surprise, l'amélioration continuera la semaine prochaine", a souligné M. Merabet sur son compte LinkedIn dans un bref commentaire sur la situation épidémiologique de Covid-19 intitulé: "le Maroc passe du niveau rouge au niveau orange".

Après huit semaines consécutives de transmission élevée du SARS-CoV-2 (niveau de criticité rouge), le Maroc passe cette se-

maine au niveau modéré de transmission du SARS-CoV-2: niveau de criticité orange, a-t-il relevé, notant que trois régions sont au niveau vert, cinq au niveau orange et quatre au niveau rouge. S'agissant du nombre de décès, M. Merabet a fait savoir que celui-ci a diminué cette semaine de 23% par rapport à la semaine dernière, ajoutant qu'un nombre total de 1.039 personnes admises dans un état grave a été enregistré également cette semaine. Ainsi, "le niveau de testing cette semaine à l'échelon national était de 392 tests/100.000", a-t-il poursuivi, faisant remarquer que ce niveau "est conforme aux recommandations internationales exigeant au moins 300 tests/100.000

hts/sem".

M. Merabet a, par ailleurs, souligné que l'incidence hebdomadaire est en baisse continue: "41/100.000 hts alors qu'elle a atteint le pic de 181 personnes contaminées pour chaque 100.000 habitants durant la semaine du 02-08/08/2021".

Le taux de reproduction (Rt) du SARS-CoV-2 à la date du 19/09/2021 est, toujours selon M. Merabet, de 0,91 (+/- 0,01), tandis que la positivité continue sa baisse: 10,33%, soit la plus basse depuis 9 semaines.

M. Merabet a rappelé l'importance de la vaccination, des mesures préventives individuelles et collectives et du strict respect du protocole thérapeutique national.

Journée mondiale d'Alzheimer

L'occasion de sensibiliser à l'une des formes les plus répandues de démence

Commemorée le 21 septembre de chaque année, la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer se veut l'occasion de sensibiliser le public à l'une des formes les plus répandues de démence et à l'importance d'un diagnostic précoce et de l'accompagnement thérapeutique et de soutien du malade et de l'aidant.

Les démences sont un ensemble de maladies qui atteignent le cerveau, entraînent une détérioration des fonctions cognitives et affectent la mémoire, la pensée, l'orientation,

la compréhension, la capacité d'apprentissage, le langage et le jugement.

Découverte en 1906 par le psychiatre et neurologue allemand, Aloïs Alzheimer, la maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative qui détruit progressivement et définitivement les cellules du cerveau, provoquant la forme la plus commune des démences.

Selon les estimations de l'OMS, cette pathologie neurodégénérative la plus fréquente touche plus de 55 millions de personnes, soit 8,1% de femmes et 5,4% des hommes de plus de 65 ans.

Le nombre de malades d'Alzheimer devrait presque doubler tous les 20 ans, pour atteindre les 78 millions en 2030 et 139 millions en 2050, d'après les projections de l'OMS.

"Au Maroc, le nombre des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et de démence est estimé à 200.000 cas", a précisé le Professeur en neurologie et neuropsychologie, Mustapha El Alaoui Faris, dans un entretien accordé à la MAP.

Les projections épidémiologiques donnent 280.000 cas en 2030 et 400.000 cas en 2050, a-t-il également fait savoir.

Selon cet expert en neurologie, les démences sont la septième cause de décès parmi toutes les maladies et l'une des principales causes d'in-

validité et de dépendance chez les personnes âgées dans le monde.

Le Président de l'Association Maroc Alzheimer a, en outre, souligné que 80% des patients sont âgés de plus de 75 ans, notant que la maladie peut atteindre des personnes âgées de moins de 65 ans mais avec un faible pourcentage dans 5% des cas.

Au niveau mondial, a relevé M. El Alaoui Faris, les démences ont un impact disproportionné sur les femmes qui constituent 65% du total des décès dus à la maladie, ajoutant qu'elles sont plus atteintes de la maladie d'Alzheimer étant donné qu'elles vivent plus longtemps que les hommes et en raison de prédispositions biologiques hormonales.

"La démence a des implications sociales et économiques importantes en termes de coûts directs de soins médicaux et sociaux et de coûts des soins informels", a-t-il exploré.

En 2019, le coût économique mondial total estimé des démences s'élevait à 1.300 milliards de dollars US, et ces coûts devraient dépasser 2.800 milliards de dollars US d'ici 2030, en raison de l'augmentation du nombre de personnes atteintes de démence et des coûts de soins, s'est indigné le spécialiste.

Il a, dans ce sens, mis en garde contre les pressions physiques, émo-



tionnelles et financières qui peuvent causer un grand stress aux familles et aux aidants, plaidant pour des soutiens juridiques, financiers et au système de santé pour soulager les aidants familiaux.

Pour ce qui est de la prévention contre la maladie, le Directeur du Centre Alzheimer de Rabat a conseillé de traiter les facteurs de risque tels que l'hypertension, le diabète, l'augmentation du cholestérol, d'arrêter le tabac, de réduire l'excès du poids, d'avoir une alimentation saine et de pratiquer une activité

physique régulière.

M. El Alaoui Faris a, par ailleurs, plaidé pour un environnement législatif approprié et favorable, fondé sur les normes internationales en matière de droits de l'Homme, pour protéger les personnes atteintes de démence et leurs garantir des soins adéquats. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a créé un guide sur les sociétés inclusives pour les personnes atteintes de démence. Il vise à aider les pays à sensibiliser et à mieux comprendre les personnes atteintes du syndrome.



Au Maroc, le nombre des personnes atteintes de la maladie est estimé à 200.000 cas



Affaire des sous-marins

Prochain échange Biden-Macron

Washington et Londres cherchent l'apaisement



Londres et Washington ont tenté d'amadouer ce week-end leur allié français, rendu furieux par l'annonce d'un partenariat stratégique entre les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni.

"Le président Biden a demandé à parler au président de la République (Emmanuel Macron) et il y aura un échange téléphonique dans les tout prochains jours", a indiqué dimanche le porte-parole du gouvernement français Gabriel Attal.

"On veut des explications" sur ce qui "s'apparente à une rupture de confiance majeure", et aussi savoir "comment ils entendent sortir de ce contrat", avec des "compensations" à la clé, a-t-il précisé sur la chaîne BFMTV.

Le vice-Premier ministre australien, Barnaby Joyce, a aussi tenté d'apaiser la crise, affirmant lundi que son pays "n'a pas besoin de prouver son attachement à la France", en évoquant les soldats envoyés se battre lors des deux Guerres mondiales.

Une déclaration qui risque de ne pas apaiser la colère de Paris qui s'en est pris à plusieurs reprises à l'Australie qui a annulé un contrat d'achat de sous-marins français en faveur de navires américains à propulsion nucléaire.

Emmanuel Macron a rappelé les ambassadeurs de France à Canberra et à Washington dans un geste sans

précédent. Il devait s'entretenir avec eux dimanche soir.

Une rencontre prévue cette semaine entre la ministre française des Armées Florence Parly et son homologue britannique Ben Wallace a été annulée à la demande de Paris, a appris l'AFP dimanche soir auprès d'une source au ministère français.

Les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni ont annoncé le 15 septembre un partenariat stratégique pour contrer la Chine, AUKUS, incluant la fourniture de sous-marins américains qui a sorti de fait les Français du jeu.

Quelques heures plus tard, le Premier ministre britannique a tenté de consoler son allié français, dans l'avion qui l'emmenait à New York, où il doit assister à l'assemblée générale de l'ONU et rencontrer Joe Biden à la Maison blanche.

Le Royaume-Uni et la France ont "une relation très amicale", d'une "immense importance", a déclaré Boris Johnson à des journalistes, selon l'agence britannique Press Association, avant d'ajouter: "Notre amour de la France est indéfectible".

"Ce partenariat n'est en aucun cas destiné à être une somme nulle, il n'est pas destiné à être excluant", a ajouté M. Johnson, "ce n'est pas quelque chose dont qui que ce soit doit s'inquiéter et en particulier pas nos amis français".

Plus tôt dans la journée, le Premier ministre australien Scott Morrison avait lui rejeté les accusations françaises de duplicité.

"Je ne regrette pas la décision de faire passer l'intérêt national de l'Australie en premier. Je ne le regretterai jamais", a-t-il dit, déclarant qu'il aurait été "négligent" d'aller de l'avant contre les conseils des services australiens de renseignement et de la défense.

Les sous-marins à propulsion nucléaire sont notamment plus auto-

nomes que les sous-marins à propulsion conventionnelle (diesel-électrique), prévus par le contrat passé avec la France.

Le ministre australien de la Défense Peter Dutton a insisté sur le fait que Canberra avait été "franc, ouvert et honnête" avec la France sur ses préoccupations concernant l'accord, qui a dépassé le budget et pris des années de retard.

M. Dutton a déclaré avoir personnellement exprimé ces préoccupations à Florence Parly. "Nous n'avons jamais été mis au courant des intentions australiennes. Ses affirmations sont inexactes", a rétorqué la ministre française, en marge d'un déplacement à Niamey.

Samedi, le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian avait évoqué une "crise grave" et dénoncé une "duplicité" de Canberra et Washington.

"Il y a eu mensonge, il y a eu duplicité, il y a eu rupture majeure de confiance, il y a eu mépris, donc ça ne va pas entre nous", a-t-il déploré.

Le rappel de l'ambassadeur français à Londres, capitale qui fait également partie du pacte de sécurité, a été jugé inutile: "On connaît leur opportunisme permanent", a-t-il ironisé, quelques mois après le Brexit.

La nouvelle alliance a aussi fait réagir Pyongyang pour qui "il s'agit

d'actes extrêmement indésirables et dangereux qui vont troubler l'équilibre stratégique dans la région Asie-Pacifique et vont déclencher une course à l'armement nucléaire", selon l'agence de presse KCNA citant un responsable du ministère nord-coréen des Affaires étrangères.

La France avait signé en 2016 un contrat de 90 milliards de dollars australiens (56 milliards d'euros) pour la fourniture à l'Australie de 12 sous-marins à propulsion diesel, souvent qualifié de "contrat de siècle" en raison de son ampleur et de sa portée stratégique.

M. Le Drian estime à cet égard que la crise pèsera sur la définition du nouveau concept stratégique de l'Otan, sans pour autant évoquer de sortie de l'alliance atlantique.

"L'Otan a engagé une réflexion, à la demande du président de la République, sur ses fondamentaux. Il y aura au prochain sommet de l'Otan à Madrid l'aboutissement du nouveau concept stratégique. Bien évidemment, ce qui vient de se passer aura à voir avec cette définition", a-t-il estimé.

"Mais il faut qu'en même temps l'Europe se dote de sa boussole stratégique et ce sera sous la responsabilité de la France au premier semestre 2022", a-t-il ajouté, évoquant la présidence française de l'Union européenne au 1er janvier.



Jean-Yves Le Drian
Ily a eu mensonge, il y a eu duplicité, il y a eu rupture majeure de confiance, il y a eu mépris donc ça ne va pas entre nous

Au moins huit morts dans une fusillade à l'Université de Perm en Russie

Un étudiant a tué huit personnes dans une fusillade lundi à l'Université d'Etat de Perm, ville de l'Oural dans le centre de la Russie, avant d'être blessé et arrêté, a indiqué le Comité d'enquête du pays.

Les incidents armés de ce type se sont multipliés en Russie ces dernières années, entraînant un durcissement de la législation sur le port d'armes.

"Le 20 septembre, un étudiant se trouvant dans l'un des bâtiments de l'université (...) a ouvert le feu sur les gens autour. En conséquence, huit personnes sont mortes et plusieurs ont été blessées", a indiqué dans un communiqué cet organe chargé des enquêtes les plus importantes du pays.

Il a ajouté que le bilan était encore "en train d'être précisé".

L'auteur a "été blessé lors de son arrestation étant donné qu'il opposait une résistance", a ajouté le comité d'enquête, qui n'a pas dans l'immédiat donné d'informations sur le mobile du tireur, ni sur son identité.

Selon le ministère russe de la Santé, cité par les agences russes, au moins 24 personnes ont été blessées, dont 19 par balles.

Fuyant la fusillade, des étudiants ont sauté des fenêtres du premier étage d'un bâtiment de l'université, selon des vidéos publiées sur les réseaux sociaux.

Une autre vidéo, tournée depuis une fenêtre, montre un individu vêtu entièrement de noir, le visage cagoulé et casqué, se dirigeant vers l'entrée d'un bâtiment en chargeant un fusil et portant une sacoche.

L'assaillant, dont l'identité a été



établie mais pas révélée, a pénétré sur le campus vers onze heures locales (06H00 GMT), selon le service de presse de l'université.

Le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, a indiqué que Vladimir Poutine, qui est actuellement en quarantaine après la découverte d'un foyer de Covid au Kremlin, était informé du drame.

"Le président exprime ses profondes condoléances à ceux qui ont perdu de la famille, des proches, dans cet incident", a-t-il ajouté.

Le Premier ministre Mikhaïl Michoustine a pour sa part été envoyé à Perm, selon les agences russes, ainsi que les ministres de la

Santé et de l'Education.

Le drame est intervenu au lendemain de législatives russes, remportées par le parti du Kremlin, Russie unie, sur fond d'accusations de fraudes.

Les fusillades dans les écoles ou les universités étaient longtemps rares en Russie, où le contrôle des armes est strict, mais elles ont eu tendance à devenir plus nombreuses ces dernières années, le président Vladimir Poutine dénonçant même un phénomène importé des Etats-Unis, effet pervers de la mondialisation.

Dernier événement meurtrier du type, le 11 mai 2021, une jeune homme de 19 ans a ouvert le feu dans son ancienne école à Kazan,

dans la république russe du Tatarstan, faisant neuf morts.

Le jour même, le président russe avait ordonné un passage en revue des règles concernant le port d'armes. L'auteur de l'attaque à Kazan avait été arrêté et disposait d'un permis pour une arme semi-automatique, et semblait être déséquilibré, proclamant être un dieu.

Avec ces réformes, l'âge pour acquérir des armes de chasse et d'auto-défense a été porté de 18 à 21 ans, comme c'était déjà le cas pour les armes classiques, et un examen médical renforcé a été mis en place.

La fusillade de ce type la plus grave remonte à octobre 2018, lorsqu'un lycéen avait tué 19 per-

sonnes avant de se donner la mort dans un lycée de Kertch, ville de la péninsule ukrainienne de Crimée que la Russie a annexée en 2014.

Les autorités ont aussi affirmé avoir déjoué ces dernières années des dizaines de projets d'attaques d'établissements scolaires, des affaires impliquant souvent des adolescents.

En février 2020, les services de sécurité (FSB) ont ainsi arrêté deux jeunes, nés en 2005 et de nationalité russe, qui étaient actifs sur divers sites internet où ils faisaient l'apologie des meurtres et du suicide. Selon les enquêteurs, ils prévoyaient d'attaquer un établissement scolaire à Saratov, sur la Volga.

L'Iran, une escalade nucléaire qui inquiète la communauté internationale

Le programme nucléaire iranien sera un des sujets de discussion cette semaine à New York, où les différents protagonistes du dossier doivent se rencontrer lors de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le sujet sera aussi sur toutes les lèvres à la Conférence générale annuelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le grand organisme du nucléaire, qui s'est ouverte lundi à Vienne.

Si Téhéran insiste sur le caractère pacifique de ses activités, leur récente montée en puissance inquiète les experts, au moment où les pourparlers diplomatiques sont à l'arrêt.

D'après les termes de l'accord conclu à Vienne en 2015 avec les grandes puissances (Etats-Unis, Allemagne, France, Royaume-Uni, Chine, Russie), l'Iran avait convenu de limiter le niveau d'enrichissement d'uranium à 3,67% pour un plafond de 202,8 kilos (ou 300 kilos équivalent UF6).

Le processus consiste à augmenter la proportion d'isotopes fissiles dans l'uranium, notamment dans des centrifugeuses.

L'uranium naturel, tel qu'il est extrait du sol, est composé à 99,3% d'uranium 238, non fissile. La part fissile, l'uranium 235, ne constitue que 0,7%.

Enrichi entre 3 et 5%, cet uranium sert à alimenter les centrales nucléaires pour la production d'électricité.

Mais en riposte à la décision en 2018 de Donald Trump de se retirer de l'accord, l'Iran s'est progressivement affranchi de ses engagements.

Il a ainsi commencé à dépasser le plafond autorisé tout en enrichissant jusqu'à 5%. Selon le dernier rapport de l'AIEA, il avait accumulé fin août 2.441,3 kilos d'uranium, soit 12 fois la limite autorisée.

En début d'année, l'Iran est allé plus loin en montant à 20%, un niveau qui permet en théorie de pro-

duire des isotopes médicaux, utilisés notamment dans le diagnostic de certains cancers. Son stock enrichi à ce taux s'élève désormais à 84 kg.

Puis en avril, la République islamique a franchi le seuil inédit de 60% et en a produit depuis 10 kg, se rapprochant des 90% nécessaires à la confection d'une bombe.

Enfin, elle a développé pour la première fois de l'uranium métal, "sous un prétexte civil, alors qu'il s'agit d'un matériau clé pour fabriquer une arme atomique", explique pour l'AFP Andrea Stricker, co-auteur d'un récent rapport de l'Institut des sciences et de la sécurité internationale de Washington.

En parallèle, l'Iran a fortement augmenté le nombre et la performance des centrifugeuses pour produire davantage, mieux, plus vite.

La quantité autorisée dans le cadre de l'accord n'avait pas été fixée au hasard. C'était le résultat d'un calcul précis destiné à définir le "breakout

time", c'est-à-dire le temps qu'il faudrait en théorie à l'Iran pour obtenir le matériau destiné à une bombe nucléaire.

Ce délai était d'environ un an. Du fait des dernières avancées techniques, il est désormais "bien inférieur", souligne un diplomate proche du dossier, pour lequel ce n'est "pas compliqué d'un point de vue technique" de passer de 60 à 90%.

L'Iran a donc "parcouru 99% du chemin" en atteignant un taux d'enrichissement de 60%, de l'avis des experts, "ce qui montre la gravité de la situation", commente Mme Stricker, tout en appelant à "ne pas céder à l'hystérie".

"C'est très préoccupant mais nous ne connaissons pas les intentions de Téhéran", poursuit-elle, alors que le régime iranien a toujours nié vouloir se doter de la bombe.

Par ailleurs, "l'Iran n'a pas reconstitué un stock d'uranium aussi important qu'avant l'accord de 2015", ajoute

la chercheuse.

Et même s'il parvient à rassembler suffisamment de matériau pour une bombe, "il lui faudrait la convertir et l'assembler avec des explosifs et d'autres composants", explique Eric Brewer, spécialiste de la prolifération nucléaire au sein du Centre pour les études stratégiques et internationales (CSIS).

D'autres étapes sont ensuite nécessaires "pour adapter l'arme sur un missile et faire fonctionner le dispositif correctement".

En outre, l'AIEA, bien que limitée dans son accès depuis l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi iranienne en février, inspecte régulièrement les principaux sites du pays, en particulier le complexe d'enrichissement de Natanz (centre).

En revanche, note l'expert, Téhéran a accumulé au fil des semaines des connaissances irréversibles, "qui ne pourront pas être effacées par un simple retour dans l'accord".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PAS LONG	MALVAIS FILM	À SES RÈGLES	BOUFFON	PRONOM	D'UN BRUN CLAIR	INSTRUMENT DE MUSIQUE	FIÉROT	FONCER AU MAXIMUM	RIME POUR ÉMIR
							RECUEIL DE BONNS MOTS		
VENTILÉE						LIN MILLION			
IGNARE				NUAGE		ENTRE DEUX FELIX	REPROD-LECTEUR	QUARTIER D'ALÉSIA	
		TOURNE AUTOUR DU POT						LETTRES DE VIRGILE	
SOPILIM						MAUVAISE LIAISON		CHROME	
CASQUER									
GAGEURE	CATÉGORIE	VOYELLES TOGE			MIMOSA				
				LIN SOLITAIRE	À LA NOIX SINGE			QUARTIER DE PARME DÉMENT	
MAL REPASSÉ									GROUPE DE TROIS PERSONNES
				PÉRENNITÉ					
				RADIUM					
AJOUT DUPE						FIN DE VERBE	VOYELLES	EN BERNE LETTRES DE RABAT	PRÉYENOM
		HOMME DE TERRAIN						COW-GIRL	
NOTE SECRET				VENTILATION					

Solution mots flechés d'hier

ELIENNE	P	ESQUADRE	F	SHARON	B	PROGENT	EN A	ONMON	F	PARMA	POINT
DE LA	C	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE
DE LA	C	A	M	E	L	E	S	I	E	R	
DE LA	C	R	E	T	E	P	A	R	G	N	E
DE LA	S	E	C	T	E	I	T	E	V	E	
DE LA	S	E	I	G	N	E	U	R	I	L	
DE LA	S	N	E	M	E	R	I	T	E		
DE LA	E	E	R	E	T	E	A				
DE LA	U	C	I	E	L	E	L	A	N		
DE LA	E	X	T	R	E	M	E	S	B	E	
DE LA	M	E	N	U	E	V	A	L	S		
DE LA	M	E	N	U	R	E	C	T	I	O	
DE LA	T	O	T	G	N	R	E	L	I		
DE LA	E	T	E	E	T	E	N	U	L		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Revision
Abdelmoumeïn Warrach

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Art & culture

“L’insomniaque”, une immersion sonore où se superposent le mal et le bien

*«Le jour tu ouvres les yeux,
la nuit tu ouvres les oreilles»
poétise le cambrioleur*



Vingt secondes chrono. C’est le laps de temps qu’il nous a fallu pour être conquis par le premier épisode de “L’insomniaque”, un podcast documentaire qui explore la nuit à travers des situations fortes. Réalisée, pensée et animée par Camille Juzeau pour être diffusée sur le site web d’Arte Radio (www.arteradio.com), cette exceptionnelle immersion sonore a exalté nos sentiments. Elle ouvre une fenêtre sur un monde auquel on prête rarement attention. Parce que la nuit, les gens dorment généralement.

Comme les hiboux, Camille Juzeau est irrésistiblement attirée par l’obscurité et la pénombre. Un univers où les repères diurnes sont désuets. Un univers où il est beaucoup plus facile de tenter le diable. Un univers où le mal se superpose le plus souvent au bien. Le cambrioleur auquel est dédié le premier épisode de

“L’insomniaque” ne déroge pas à cette règle.

Certes, quelque part, le personnage est attachant, mais au fond, ça reste un cambrioleur qui fait beaucoup de mal à ses victimes en les privant d’objets souvent creusés de leurs souvenirs les plus intimes.

En insistant sur ce point dans la description du podcast, le site d’Arte Radio a sans aucun doute voulu s’assurer et assurer à ses auditeurs que la morale était sauve. Mais au vrai, le documentaire est tellement fascinant qu’à aucun moment, il nous vient à l’esprit que l’histoire racontée, quelque part en Ile-de-France, n’est nulle autre qu’un méfait puni purement et simplement par la loi. Et pour cause, ce podcast mensuel est un moment d’écoute intense qui nous plonge dans le quotidien d’un cambrioleur pour le moins original.

Un cambrioleur, qui comme tous

les cambrioleurs du monde entier, rôde, fait ses repérages et choisit sa cible avant de passer à l’action. Sauf qu’à l’opposé du profil type d’un ca-goulard, ce dernier, équipé d’un micro, commente ses faits et gestes, au moment de viser une maison en quelques minutes puis de cacher son butin dans des galeries souterraines, où il stocke également des armes, de la farine, du sucre et des boîtes de conserve. Un personnage aussi singulier de par ses croyances. Car s’il stocke, c’est tout simplement en prévision de la fin du monde.

Survivaliste donc, mais aussi drôle, le bandit n’hésite pas à décrire le mode opératoire de ses larcins, et raconte des anecdotes aussi surprenantes que farfelues. Anecdotes où les flics ne sont jamais loin. Idem pour la structure scénaristique du documentaire.

Camille Juzeau, la réalisatrice, a

également équipé de micros une brigade de gendarmerie qui fait des rondes nocturnes. Une manière de contrebalancer, même si on doit vous avouer qu’être à l’écoute du cambrioleur est autrement plus intéressant. Mais quoi qu’il en soit, le premier épisode de “L’insomniaque” a tenu toutes ses promesses. Il vous tient par les tripes et quand il se termine, vous n’avez qu’une seule envie, c’est que ça ne s’arrête jamais. C’est un peu à l’image des créations de Camille Juzeau, comme en témoigne le podcast “les baladeurs”, disponible sur les différentes plateformes de distribution numérique.

En attendant d’y tendre l’oreille, nul doute qu’un second épisode de “L’insomniaque” sera publié, du moins on l’espère. En tout cas, Arte Radio nous promet “une immersion auprès de personnages bien singuliers”.

Chady Chaabi

“Nevermind”, l’héritage de Nirvana



“Nevermind” fête ses 30 ans et la question de l’héritage de Nirvana est posée: Dave Grohl, ex-batteur du groupe aujourd’hui leader des Foo Fighters, souffle toujours sur les braises mais désigne surtout Billie Eilish comme porteuse du flambeau.

Le deuxième album de la formation

phare du grunge a semé des graines bien au-delà des groupes à guitares. Le rappeur Travis Scott, souvent vu avec un t-shirt de Nirvana, confie dans l’émission française Clique que Kurt Cobain “aurait pu être un artiste hip-hop” pour son discours anti-conformiste et ses compositions disruptives

(il injectait de la pop dans ses fracas électriques).

On peut citer d’autres rappeurs américains. Post Malone a repris du Nirvana habillé en robe à fleurs, tandis que Kid Cudi s’est produit sur le plateau du Saturday Night Live dans la même tenue. Clin d’œil à Cobain, apparu vêtu de la sorte en Une du magazine The Face pour distiller ses messages anti-virilistes.

Mais Dave Grohl établit un autre arbre généalogique dans un échange avec Michael Rapino, boss de Live Nation (structure mondiale de concerts et festivals) au cours d’une conférence en février 2019 organisée par Pollstar, média spécialiste du live.

La question sur les héritiers de Nirvana survient. Grohl ne se défile pas. “Mes filles sont obsédées par Billie Eilish. La connexion qu’elle a avec son public est la même que Nirvana en 1991”. Non, évidemment, Grohl ne parle pas de la forme. Eilish ne s’exprime pas sur fond de guitares rageuses. Mais le propos est le même que chez Cobain (suicidé en 1994) et la jeune chanteuse s’adresse à tous ceux qui ne s’y retrouvent

pas dans une société trop calibrée.

“Grohl a raison pour Eilish qui est anti-conformiste, ne rentre pas dans une case”, dissèque pour l’AFP Charlotte Blum, autrice du livre “Grunge, jeunesse éternelle” prévu le 29 septembre (Epa).

“Billie Eilish parle à la jeune génération, répond à ses problématiques: dans une ère où les femmes dans la musique ont été très sexualisées, elle est arrivée avec un look singulier, des mèches vertes, des vêtements amples”, acquiesce auprès de l’AFP Benjamin Manaut, chef de projets chez Polydor/Universal. Il évoque le look néo-gothique du temps du premier album “When We Fall Asleep, Where Do We Go?” (2019). Mais la jeune femme (19 ans) refuse de se laisser étiqueter et brouille aujourd’hui les pistes en arrivant en Marilyn Monroe version 2020 sur le tapis rouge d’un gala new-yorkais.

Il ne faut pas y voir une concession mercantile. Juste une liberté assumée: être autant de personnages qu’elle veut, comme David Bowie pouvait endosser les oripeaux d’Aladdin Sane ou du Thin White Duke, ses doubles.

L'infiniment petit consacré par Nikon

Qui se soucie de l'infiniment petit ? Quasiment personne. Pourtant, on a tort de ne pas y prêter une plus grande attention, à la différence du concours Nikon Small World qui en a fait son credo. Chaque année, il nous fait découvrir ce monde invisible et hors de portée de l'œil humain. Le prestigieux grand prix a couvert cette année de lauriers une photographie des curieuses étoiles de mer translucides.

D'une rare beauté, ce cliché représentant des trichomes, aurait pu

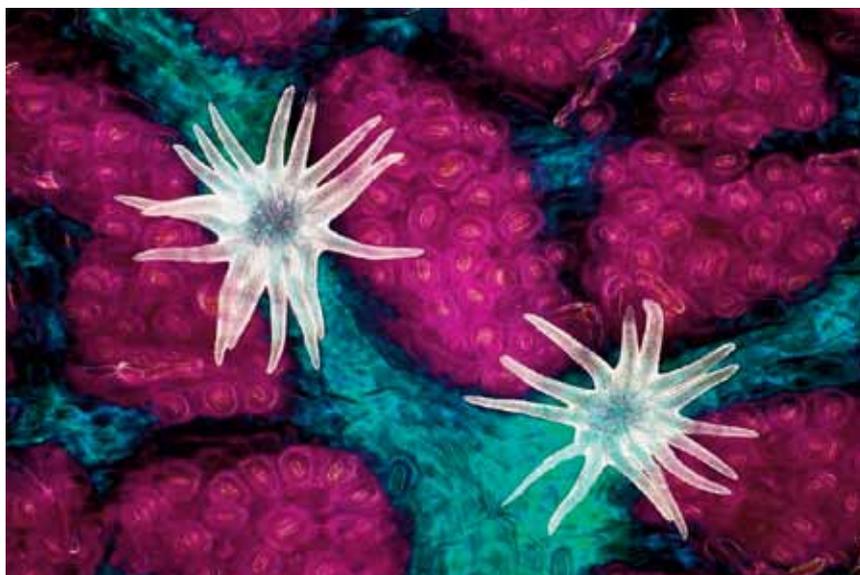
ne jamais voir le jour sans les progrès réalisés ces dernières décennies en matière d'instruments et de techniques de microscopie. Ce qui n'envoie rien de la persévérance de son auteur, Jason Kirk. Il a fallu à l'artiste capturer pas moins de 200 images individuelles de la feuille, avant de les empiler pour créer une photographie d'un autre monde, magnifiée par des couleurs chatoyantes.

Nikon Small World a également récompensé près d'une centaine d'images prises grâce au microscope dont des neurones de souris qui res-

semblent à s'y méprendre à une galaxie d'étoiles, mais encore une photo montrant un amas de cellules nerveuses de ganglion spinal chez un embryon de rat de 16 jours. Et ce n'est pas tout.

La compétition organisée par le fabricant japonais d'appareils photographiques et d'optiques fait également la part belle aux réalisations vidéo. C'est à Fabian Weston qu'est revenu le premier prix de la compétition vidéo pour sa vidéo de microfaune dans l'intestin d'un termitier.

C.C



Bouillon de culture

Emmy Awards

Les stars du petit écran se sont réunies dimanche pour la première fois depuis le début de la pandémie sur le plateau des Emmy Awards, récompenses phares de la télévision américaine, pour une 73e édition où Netflix et "The Crown" sont donnés favoris.

Si la série consacrée à la famille royale britannique l'emporte face à son concurrent "The Mandalorian", qui se déroule dans l'univers de Star Wars, Netflix aura enfin atteint la consécration qui lui échappe depuis tant d'années.

Depuis son lancement en 2007, la plateforme de vidéo a la demande a collectionné les nominations mais n'a jamais remporté aucun Emmy Award dans les catégories prestigieuses de la meilleure série dramatique, meilleure comédie ou meilleure série limitée (qui ne sont pas destinées à durer plus d'une saison).

Augure favorable? La quatrième saison de "The Crown" a raflé coup sur coup en début de soirée les Emmys du scénario, de la réalisation et des deux seconds rôles: Gillian Anderson ("X-Files") pour son rôle de Margaret Thatcher et Tobias Menzies qui incarne le prince Philip.

Netflix peut aussi compter sur une autre pièce maîtresse, "Le Jeu de la dame" qui a fait exploser les inscriptions dans les clubs d'échecs. Ce succès planétaire, avec Anya Taylor-Joy en prodige des échecs tourmentée, est donné favori dans la catégorie des séries limitées (aussi appelées mini-séries).

Preuve de l'intérêt croissant pour ce format, la cérémonie de dimanche a bouleversé l'ordre établi: la remise du prix de la meilleure série dramatique, catégorie emblématique qui clôturait généralement la soirée, cède cette année la place à l'Emmy Award de la meilleure série limitée.

"The Crown+" semble enfin sur le point de connaître son grand moment", déclarait avant la cérémonie Clayton Davis, spécialiste des prix et récompenses pour le magazine Variety, une référence en matière de divertissement.



La pièce théâtrale marocaine "Sta f sta" primée en Jordanie



La 19ème édition du Festival Sayf Azzarkae du théâtre arabe en Jordanie a pris fin samedi avec la cérémonie de remise des prix aux représentations théâtrales gagnantes, dont la pièce marocaine «Sta f sta».

La pièce, écrite par l'auteur grec Dimitri Basatas et mise en scène par Anwar Hassani, a remporté le prix de la meilleure actrice dans un second rôle, qui a été décerné à Fadwa Kaddouri.

La pièce traite d'un ensemble de contradictions liées à la vie quotidienne de la société humaine, qui oscille entre pauvreté, besoin, aisance, surabondance, responsabilité et insouciance sous une forme comique.

Elle évoque également la réalité du système capitaliste dominant et comment se fait la promotion de la mondialisation et la construction d'une culture à sens unique au détriment des cultures des autres peuples.

Outre la pièce marocaine «Sta f sta», plusieurs autres œuvres étaient en compétition pour les prix du festival, dont «Salib Wâhd» d'Égypte, «Abssama Bismi Allah» d'Irak, «Diab Monfarida» de Tunisie, «Taratil thawrat

nissae» de Jordanie, et «Kaltoum» d'Algérie.

L'œuvre théâtrale tunisienne «Diab Monfarida» a raflé quatre prix (meilleur acteur dans un premier rôle et second rôle, meilleure actrice dans un premier rôle et meilleur éclairage), alors que la pièce jordanienne «Taratil thawrat Nissae» a remporté deux prix (meilleur texte de théâtre arabe et meilleure décoration).

Le jury a décidé de retenir le prix de la meilleure représentation théâtrale complète, le prix de la meilleure mise en scène et le prix de la meilleure composition musicale, en sus du prix de la meilleure scénographie, en raison de la faiblesse des critères de ces récompenses.

La pièce théâtrale «Charchouh» de la Palestine, qui était l'invité d'honneur du festival, ainsi qu'une pièce syrienne ont été jouées en dehors de la compétition théâtrale.

En plus des représentations théâtrales, le programme du festival comprenait également des réflexions critiques et des ateliers de formation, dont l'atelier de préparation des acteurs qui s'est tenu tout au long des jours du festival.



Aéronautique : La plateforme marocaine reprend de plus belle

Après une période de vaches maigres sur fond de crise sanitaire et économique, la plateforme aéronautique marocaine reprend progressivement son élan, à la faveur de l'inauguration de nouvelles usines et du lancement de projets ambitieux de modernisation du secteur.

Au fur et à mesure des annonces successives d'inauguration ou d'extension de sites industriels par des opérateurs de renom, la reprise du secteur commence à se concrétiser doucement mais sûrement, avec un accent accru sur la digitalisation et la décarbonisation, en ligne avec les dernières tendances de l'industrie à l'échelle mondiale.

La base aéronautique nationale, de par ses multiples atouts et son savoir-faire avéré, s'est imposée davantage en tant que destination de prédilection des grands noms du secteur, en quête d'un environnement sûr et propice à l'innovation et la création de la valeur.

Les dernières implantations industrielles accueillies en grande pompe au Maroc témoignent de cette confiance, d'autant plus que leurs initiateurs sont spécialisés dans des filières de haute technicité, à même de soutenir le rayonnement du Made in Morocco et la montée en compétence de l'industrie nationale.

Parfaite illustration de cette percée, le partenariat scellé, fin août dernier, entre les deux opérateurs de l'Aéronautique Pilatus et Sabca pour le montage complet à Casablanca des aérostructures de l'aéronef PC-12.

Le contrat prévoit l'assemblage du fuselage,

ailles et commandes de vol y compris l'installation électrique du câblage. Le premier fuselage aile assemblé dans la nouvelle unité industrielle de Sabca à Casablanca sera prêt à être livré à la ligne d'assemblage finale à Stans, en Suisse, d'ici la fin de 2022.

Après l'inauguration de son premier site à Casablanca en 2018, Hexcel, fabricant de matériaux composites avancés du secteur aéronautique, a décidé, récemment, l'extension de son usine de Casablanca, située au sein de la zone franche MidParc.

En fournissant des matériaux de structure légers à hautes performances utilisés, notamment, par les industries de l'aéronautique commerciale, le spatial et la défense, ce noyau industriel conforte le positionnement du Maroc sur les plus hautes technologies aéronautiques mondiales.

Toujours à Midparc, cette zone franche multiservices qui fait le bonheur des entreprises de l'aéronautique, le groupe "Le Piston Français" (LPF) a inauguré une nouvelle usine dédiée à la production de pièces mécaniques de haute technicité pour l'aéronautique.

Il s'agit de la première usine au Maroc dédiée à l'usinage de pièces circulaires en métaux durs pour les moteurs d'avions. Cette nouvelle structure intègre l'écosystème moteur d'avions mis en place dans le cadre du plan d'accélération industrielle.

Aéronautique: vers une relance décarbonisée

Les contours de l'industrie aéronautique du



futur se précisent davantage, laissant présager un virage écologique vers l'avion vert et une production décarbonisée. Toujours à l'écoute des tendances et des opportunités à saisir, les opérateurs marocains sont déterminés à réduire leur empreinte carbone et satisfaire ces nouvelles exigences.

C'est lors du dernier "Digital Aerospace Meetings" que les membres du Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales (GIMAS) ont signé une lettre d'engagement moral pour la décarbonisation, consacrant ainsi le caractère stratégique de cette orientation pour le Groupement.

Ainsi, ces membres, souhaitent "mener la décarbonisation de leur production dans les meilleures conditions d'accompagnement possibles avec l'appui des instances gouvernementales et institutionnelles, et au même rythme que les actions menées aux niveaux européen et mondial". L'appropriation des processus de l'Industrie 4.0 et la conquête de nouveaux marchés constituent, également, des enjeux cruciaux pour le GIMAS qui place beaucoup d'espoir dans la reprise de l'aérien et l'ouverture des frontières, une condition sine qua non pour une relance durable d'un secteur qui a fait montre d'une résilience à toute épreuve.

Hausse de 33% en valeur des Produits de la pêche commercialisés au niveau du port de Safi

Les produits de la pêche côtière et artisanale commercialisés au niveau du port de Safi ont enregistré durant les 8 premiers mois de l'année en cours, une hausse de 33% en valeur par rapport à la même période de l'année écoulée.

Selon des données de l'Office National des Pêches (ONP), les produits de mer commercialisés au niveau du port de Safi ont affiché à fin août 2021 une hausse de 33% en valeur (247.891 KDH) et une baisse de 14% en poids (33.991 tonnes), comparativement à la même période de l'année dernière (186.891 KDH en valeur pour 39.489 tonnes).

Les captures des poissons pélagiques arrivent en tête avec une hausse de 2% en valeur, soit 104.828 KDH et une baisse de 14% en poids avec 31.614 tonnes, suivies du poisson blanc avec une hausse de 18% en valeur (39.342 KDH) et une baisse de 5% en poids (920 tonnes), précise la même source, relevant que les prises de céphalopodes ont enregistré la même tendance haussière avec 124% en valeur (100.106 KDH) et 39% en poids 1.279 tonnes. Les prises de crustacés ont enregistré, quant à elles, une baisse de 1% au niveau de la valeur (3.172 KDH) et une hausse de 53% en poids (68 tonnes), selon la même source.

Concernant la commercialisation des algues marines, le port de Safi a enregistré une baisse de 85% en valeur (443 KDH) et 85% en poids (111 tonnes), ajoute-t-on de même source. Le port de pêche de Safi est l'un des points les plus dynamiques en termes de commercialisation des produits de la mer au niveau national.

Le secteur de la pêche, rappelle-t-on, constitue un pilier de l'économie locale dans la mesure où, il pourvoit plus de 50.000 emplois directs et indirects.

La flotte de pêche au niveau du port de Safi se compose de 1.319 unités, dont 64 sardiniers, 83 chalutiers, 217 palangriers et 955 barques "Flouka".

Présentation ce jeudi d'un rapport tripartite sur le développement du secteur privé au Maroc

Défis et opportunités en temps de pandémie de Covid-19

La Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) présenteront, jeudi prochain, leur premier rapport conjoint intitulé "Développement du secteur privé au Maroc : défis et opportunités en temps de pandémie de Covid-19".

Le rapport, qui sera présenté en visioconférence dans le cadre d'une conférence-débat, constitue "la première analyse commune à trois institutions financières internationales", indique un communiqué conjoint de la BAD, la BEI et la BERD.

Ce rapport relève les défis auxquels sont confrontées les entreprises marocaines dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique et sociale. Il expose également les opportunités qui leur sont offertes.

Des représentants du secteur privé, des institutions internationales et des médias assisteront à la présentation de la publication, fait savoir la même source.

Lors de cette visioconférence, les principales conclusions du rapport seront détaillées. Ce sera notamment l'occasion d'exposer les possibilités générées par le développement de l'offre exportable du Maroc vers les pays du continent.

L'évènement permettra également d'aborder les difficultés d'accès au financement des petites et moyennes entreprises du Royaume.

Un panel de haut niveau réunira des personnalités du secteur privé et des représentants des trois banques de développement. Les échanges porteront sur les recommandations pour un développement accéléré du secteur privé en vue de soutenir une croissance forte, résiliente et inclusive.

Sté « K&K TOUCH »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.04.2021 de la Sté « K&K TOUCH » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, RDC, Lots Msefer Résidence Bahia Route Immu- mouzer, il a été décidé:
* La dissolution anticipée,
* Désignation d'un liquidateur,
* Fixation du siège de la liquidation,
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 16.09.2021, sous le n° de dépôt 4141/2021, et le RC n° 62 021.

N°7935 /PA

Société « OZ PARTNERS »
• Dénomination : «OZ PARTNERS»
• Forme juridique : « SARL »
• Objet: IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
• Siège social : 16, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca
• Durée : 99 ans
Capital social : 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
• TOUIJER Ahmed : 700 parts.
• TOUIJER Othmane : 100 parts, EL MENDILI Lalla Aicha : 100 parts et TOUIJER Zineb : 100 parts.
• Gérance : TOUIJER Ahmed.
• Dépôt légal est effectué auprès Tribunal de Commerce à Casablanca, le 15/09/2021 Sous le RC N° : 515939.

N°7936 /PA

Société « CITYDOLF »
• Dénomination : «CITYDOLF»
• Forme juridique : « SARL AU »
• Objet: Restaurateur à la Carte Occupant moins de Quinze Personnes.

• Siège social: 16, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.
• Durée: 99 ans
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
• GARIR Issam : 1000 parts.
• Gérance : GARIR Issam.
• Dépôt légal est effectué auprès du Tribunal de Commerce à Casablanca, le 07/05/2021, Sous le RC N°: 502245.

N°7937 /PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/08/2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : "CANAL M.A.N.A.F.Y TRANS " S.A.R.L.A.U
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI I BOUZNIKA.
Associés unique : - Mr. MOKHLISS ABDERRAHIM, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 Parts sociales.
Objet :
□ TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.
□ VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. MOKHLISS ABDERRAHIM.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°491 RC N°7101.

N°7938 /PA

STE « SOMOFAB SERVICES » S.A.R.L.A.U
□ SIEGE SOCIAL : BD MOHAMED BEN ALLAL TAZI, RES. AMAL SIDI MOUMEN, CASABLANCA
- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * SOMOFAB SERVICES * S.A.R.L.A.U du 05/08/2021 enregistré Le 05/08/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit : La Correction de l'adresse du siège social de la société : Du : BD MOHAMED BEN ALLAL TAZI, RES. AMAL, SIDI MOUMEN, CASABLANCA
Pour être : BD MOHAMED BEN ALLAL GHAZI, RES. AMAL 01, MAG N° 70, SIDI MOUMEN , CASA- BLANCA

La Modification de L'article 04 du statut
_ La Mise à Jour des statuts (suite aux différentes modifications)
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 14/09/2021 Sous N° 792651 dont RC N° 255423 /Casablanca.

N°7939/PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SARL □ Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca □(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
STE * SLIM PRO USINAGE * S.A.R.L.A.U
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/09/2021, enregistré le 06/09/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : «SLIM PRO USINAGE» S.A.R.L.A.U
Objet : Prestations de Services aux Entreprises Industrielles
- Tournage Fraisage Ajustage Taillage Des Pignon

Etude Et Réalisation Mécanique
- Marchand Effectuant Import et export Sans Limitation de Références.
- Prestation de tout service.
- Siège Social : 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, Casablanca.
- Durée : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :
- Mr SLIM SOUFIANE : 1.000 Parts
- Gérance : La société administrée et gérée par le gérant unique.
Mr SLIM SOUFIANE, Titulaire de la C.I.N N° BH376410 et demeurant à : HAY SADRI, GR 02, RUE 32, N° 9, CASABLANCA.
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, Le 14/09/2021 Sous N° 792646 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 515.823 /Casablanca 13/07/2009

N°7940 /PA

ZAKRANI TRANS CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 08/06/2021, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les Suivantes :
Dénomination : ZAKRANI TRANS - S.A.R.L.A.U
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique

Objet:
□ TRANSPORT DE MARCHANDISES ET TRANSPORT DIVERS
Siège Social : ANASSI GRANDE EXT GR 03 ENT 08 NR 120 SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
□ Mr. ZAKRANI YOUSSEF : 1000 Parts
GERANCE : * Monsieur ZAKRANI YOUSSEF , gérant de la Société.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 06/09/2021 Sous le N° 791697, RC N° 514939.

N°7941/PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SARL □ Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
□ (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
« SANI THERMIQUE » S.A.R.L.A.U
□ 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1ER ETAGE, APT N° 6 CASABLANCA
- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * SANI THERMIQUE * S.A.R.L.A.U du 16/08/2021 enregistré Le 14/09/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
_ La Cession de (1.000 Parts) dans la société par :
* Le Cédant : Mr FAR YOUSSEF (1.000) Parts sociales
* Le Cessionnaire : Mr EL MAATOUK EL IDRISSE AYOUB (1.000) Parts sociales
_ La démission de Mr FAR YOUSSEF de ses fonctions de Gérant Unique dans la société « SANI THERMIQUE » S.A.R.L.A.U
_ La Nomination de Mr EL MAATOUK EL IDRISSE

AYOUB en tant que Gérant Unique de la société SANI THERMIQUE * S.A.R.L.A.U
_ La Modification des articles 6, 7 et 17 des statuts
_ La Mise à jour des Statuts (suite aux différentes Modifications)
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 16/09/2021 Sous N° 792931 dont RC N° 328795 /Casablanca.
N°7942 /PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SARL □ Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
□ (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
« AREVATEC » S.A.R.L. 1, LOT AL OMRANE, RDC, MAGAZIN N° 5, TR D, BD MED ZAFZAF SIDI MOUMEN, CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * AREVATEC * S.A.R.L du 03/09/2021 enregistré Le 06/09/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
* L'extension de l'objet Social de la Société * AREVATEC * S.A.R.L.A.U pour comprendre en plus de l'activité de :
_ ENTREPRENEUR D'INSTALLATION ELECTRIQUE
L'activité de :
_ CONSTRUCTION ET INSTALLATION DES RESEAUX ELECTRIQUES
* La Modification de l'Article 2 des statuts
* La Mise à jour des Statuts (suite aux différentes modifications)
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 16/09/2021 Sous N° 792936 dont RC N° 240365 /Casablanca.
N°7943 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFLALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAI OU A LAMAJORATIONN° : 49, 50, 51, 52/INV/2021
SÉANCE PUBLIQUE

Le 13 Octobre 2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Taflalet à Ouarzazate, site à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
45/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA CT D'AMAERZGANE, PROVINCE DE OUARZAZATE	715.476,00 DH	10 000,00 DH
46/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LES CT D'AMAERZGANE ET AIT ZINEB, PROVINCE DE OUARZAZATE	951.714,00 DH	14 000,00 DH
47/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LES CT D'AMAERZGANE, IGHEM N'OUGDAL ET TIDILI, PROVINCE DE OUARZAZATE	951.714,00 DH	14 000,00 DH
48/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA CT DE OUARZAZATE, PROVINCE DE OUARZAZATE	1.485.792,00 DH	22 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Taflalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Taflalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°7934 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFLALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAI OU A LAMAJORATIONN° : 49, 50, 51, 52/INV/2021
SÉANCE PUBLIQUE

Le 14 Octobre 2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Taflalet à Ouarzazate, site à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
49/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA CT DE TELOUETE, PROVINCE D'OUARZAZATE.	404 961,60DH	6 000,00 DH
50/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (4) ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA CT DE SKOURA, PROVINCE D'OUARZAZATE.	807 895,20DH	12 000,00 DH
51/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (6) ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA CT D'IMINOULAUENE, PROVINCE D'OUARZAZATE.	1 297 072,80DH	19 000,00 DH
52/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (7) ESPACES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS LA CT DE TOUNDOUTE, PROVINCE D'OUARZAZATE.	1 420 941,60DH	21 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Taflalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Taflalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°7933 /PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 30AOM/SNRT/2021
Le 27/10/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : La fourniture et la mise en service de deux unités mobiles pré-câblées de contribution des signaux audio/vidéo par satellite (DSNG) pour les besoins de la SNRT
Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 26/10/2021 à 16 Heures, délai de rigueur.
• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 120 000 DHS
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 8 335 338,00 DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°7927 /PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 31/2021
Le 14/10/2021 à 12 h Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT AIT MARZOG ET LA RP 1016 SUR 1KM CT AIT MILK PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent vingt dirhams, (499.920,00 DHS) TTC
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation
Les concurrents peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N°7928 /PA
Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 30/2021
Le 14/10/2021 à 11 h Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Travaux de Construction deux (02) Logements de fonction pour infirmier (Une à la C.Tassegdelt et une à la C.Ait Milk -) Province CHTOUKA AIT BAHA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs (VINGT MILLE dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 884 175,00 dh TTC (HUIT CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE CENT SOIXANTE QUINZE dirhams)TTC
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation
Les concurrents peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N°7929 /PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du.13/09/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée D'AU- dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : GREEN EVENT COM
FORME JURIDIQUE : Sarl -AU-
OBJET : ORGANISATION DES EVENEMENTS, PUBLICITE ET TRAVAUX D'IMPRESION
SIEGE SOCIAL : 12, Rue SARIA BEN ZOUNAIM ; ETG 3,APPT 3 PALMIER - CASABLANCA.
CAPITAL SOCIAL : 100.000.000DH (CENT MILLE DHS) divisé en 1000 parts de 100.00 chacune
DUREE : 99ans
PARTS SOCIALES : Mr. HICHAM IBNOZAHIR: 1000 parts - SIGNATURE ET GERANCE : Mr. HICHAM IBNOZAHIR -CIN : BE605750 avec les pouvoirs les plus étendus -
BÉNÉFICIAIRES : Sur les bénéfices nets il est prélevé 5 % pour constituer les réserves légales, le solde est à répartir suivant la décision de l'associé unique.
Le dépôt légal a été effectué au TC de Casablanca.
N°7930 /PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 29/2021

Le 14/10/2021 à 10 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Travaux de Reconstruction de Centre de Sante rural niveau 1
ET Construction de 3 Logements de fonction (1 pour Médecin et 2 pour Infirmiers)
- C.T Targa Ntouchka - Province CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **50.000,00 dhs (CINQUANTE MILLE dirhams)**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 528 613,00 dh TTC** (deux millions cinq cent vingt huit mille six cent treize dirhams)TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A2

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°7932 /PA

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental

Avis d'appel d'offres Ouverts
Séance publique du : 21/10/2021

Il sera procédé, dans la salle des réunions au siège du CRMEF de l'Oriental, Centre Al Massira, sis : place de Lille, Hay El Massira -Oujda- à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix concernant :

Objet	Date	Classe	Qualification	Montant	Montant
Travaux D'aménagement du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental annexe de Bouadir	21/10/2021 à 10H			30 000,00	1 800 558,00

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service financier du CRMEF, place de Lille, Hay El Massira - Oujda-, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Une visite des lieux sera organisée le 07/10/2021 à 11h du matin

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service financier du CRMEF, Centre Al Massira, sis : place de Lille, Hay El Massira Oujda.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité,
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La réception des offres peut se faire, soit sur support papier dans les conditions ci-dessous, soit par voie électronique, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

mail: crmeforientaloujda@gmail.com - web : www.crmeforiental.ma Téléphone/fax : 0536683331 / 066797377

passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 7 de la consultation et doivent être originales ou copies certifiées conformes.
Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification ci après :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	4	A5

N°7931 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
OFFICE NATIONAL DES
CHEMINS DE FER
POLE FINANCES,
ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° AOT5652/PIC
Le 27 OCTOBRE 2021 à 9
heures, il sera procédé,
dans les bureaux du Centre
de Formation Ferroviaire
de l'ONCF sis rue Mo-
hamed TRIKI, AGDAL,
RABAT à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-

fres sur offres de prix pour
la réalisation des presta-
tions suivantes:
Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé gratu-
itement à partir du portail
des marchés publics à
l'adresse [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma) et du por-
tail ONCF à l'adresse
www.oncf.ma suivant les
conditions précisées dans
l'article « INTRODUCTION
DE MODIFICATIONS » du règlement de
consultation.
• Le montant du caution-
nement provisoire est fixé à
383 032,00 Dirhams.
• L'estimation des coûts
des prestations établie par

le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de
25 535 520,00 DH TTC.
Il est prévu une visite des
lieux le 14 OCTOBRE 2021
à 11 heures.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du Règlement des
Achats ONCF
(RG.0003/PMC- version
02).
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans le
Bureau COD de la Direc-
tion Achats, sis 8 bis rue
Adderrahmane EL

ghafiki, Agdal, Rabat;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
Les concurrents doivent :
• fournir une copie certifiée

conforme à l'original des
Certificats de qualification
et de classification des en-
treprises BTP délivrés par
le Ministère de l'E-
quipement du Transport et
de la Logistique et de l'Eau
:- Secteur : A ou B
- Qualification : A5 ou B11
- Classe : S ou 1 ;
- Secteur : L
- Qualification : L8
- Classe : 1 ou 2
• désigner un Bureau d'é-
tudes ayant les certificats
d'agrément D14, D15 et

D16, délivrés par le Min-
istère de l'Équipement du
Transport, et de l'Eau, qui sera engagé
par l'Entreprise pour la
réalisation de l'étude d'exé-
cution (Joindre le certificat
légalisé). Les soumission-
naires non installés au
MAROC doivent fournir le
dossier technique selon les
exigences détaillées au
niveau de l'article 4 du Rè-
glement de consultation.
N°7911/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES OUVERT**
N° : 57/2021/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°57/2021/BG/PAZ, relatif à : Travaux d'aménagement du siège du S.G de la Province d'Azilal, Est reporté à la date du 05 Octobre 2021 à 10h au lieu du 23 Septembre 2021 à 12h. De même il est modifié comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent soixante dix neuf mille soixante quatre dirhams, 80 Cts (579.064,80 DH) au lieu de Trois cent quarante et un mille quatre cent quarante deux dirhams, 00 Cts (341.442,00 DH).
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatorze mille dirhams (14 000,00 DH) au lieu de sept mille dirhams (7.000,00 DH).
- Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal au plus tard le 04 Octobre 2021 à 16h30min.

N°7915 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES OUVERT**
N° : 59/2021/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°59/2021/BG/PAZ, relatif à : Travaux d'Aménagement des sièges du Cercle d'Ouaouzerth, Azilal, Caïdats Tabant, ancien Caïdat Zaouiat Ahansal, Imllil et Tillouguite, Province d'Azilal. Est reporté à la date du 05 Octobre 2021 à 12h au lieu du 21 Septembre 2021 à 11h. De même il est modifié comme suit :-l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent soixante quatre mille neuf cent soixante dix dirhams, 40 Cts (664.970,40 DH) au lieu de Quatre cent quatre vingt dix neuf mille cent quatre vingt seize dirhams, 00 Cts (499.896,00 DH).
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Seize mille dirhams (16 000,00 DH) au lieu de dix mille dirhams (10.000,00 DH).
- Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal au plus tard le 04 Octobre 2021 à 16h30min.

N°7912 /PA

Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

APPEL D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
N° : 11J/INV/2021 (En quatre lots Séparés)

Le 15/10/2021 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El Jadida du MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU « RABAIS OU A MAJORATION, ayant pour objet: Travaux de Construction de Vingt Neuf (29) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales relevant de la province d'El-Jadida, , répartis en quatre lots séparés :

N° Lot	Objet	Cautions provisoires	Estimation En Dirhams TTC
1	travaux de construction de (08) salles en dur à la place des salles en préfabriqués : cinq (05) à la commune territoriale sidi Smali, trois (03) à la commune territoriale Sebt sais, province el Jadida	28 000.00 DHS Vingt Huit Mille dirhams	1 305 082.08 Un Million Trois Cent Cinq Mille Quatre Vingt Deux Dirhams et 08 Cts
2	Travaux de construction de (07) salles en dur à la place des salles en préfabriqués : Sept (07) à la Commune territoriale BOULAOUANE, Province El Jadida	28 000.00 DHS Vingt Huit Mille dirhams	1 175 958.00 Un Million Cent Soixante Quinze Mille Neuf Cent Cinquante Huit Dirhams
3	Travaux de construction de (07) salles en dur à la place des salles en préfabriqués : Deux (02) à la Commune territoriale Ouled Hamdane, Cinq (05) à la Commune territoriale Ouled Sidi Ali Ben Youssef, Province El Jadida	28 000.00 DHS Vingt Huit Mille dirhams	1 206 318.00 Un million deux cent six mille trois cent dix huit dirhams
4	Travaux de construction de (07) salles en dur à la place des salles en préfabriqués : Deux (02) à la Commune territoriale Zaouit Lakouacem, Cinq (05) à la Commune territoriale Ouled Frej, Province El Jadida	28 000.00 DHS Vingt Huit Mille dirhams	1 186 670.64 Un Million Cent Quatre Vingt Six Mille Six Cent Soixante Dix Dirhams et 64 Cts

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS, Service Construction, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Secteur	Qualifications exigées	Classe
A	A 2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N°7914 /PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

APPEL D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
N° : 12J/INV/2021
En deux lots Séparés

Le 15/10/2021 à 12H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El Jadida du MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU « RABAIS OU A MAJORATION, ayant pour objet: Travaux de construction de vingt-cinq (25) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux communes territoriales relevant de la province d'El-Jadida répartis en deux lots séparés :

N° Lot	Objet	Cautions provisoires	Estimation en dirhams TTC
1	Travaux de Construction de Quinze (15) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales Suivantes: (02) à la Commune territoriale MOULAY ABDELLAH, (04) à la Commune territoriale OULED HCINE, (09) à la Commune territoriale SIDI ABED, province d'El Jadida	50 000.00 DHS Cinquante Mille dirhams	2 366 607.60 Deux Million Trois Cent Soixante Six Mille Six Cent Sept Dirhams Et 60 Cts
2	Travaux de Construction de Dix (10) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales Suivantes: (03) à la Commune territoriale OULED GHANEM, (04) à la Commune territoriale OULED AISSA, (03) à la Commune territoriale SIDI M'HAMED AKHDIM, province d'El Jadida.	30 000.00 DHS Trente Mille dirhams	1 579 256.40 Un Million Cinq Cent Soixante Dix Neuf Mille Deux Cent Cinquante Six Dirhams Et 40 Cts.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS, Service Construction, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport:

Secteur	Qualifications exigées	Classe
A	A 2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N°7913 /PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA DE LA REGION FES-MEKNES
 PREFECTURE DE MEKNES
 Conseil de la Préfecture de Meknès S.E.T.M.
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N°06/2021/BP
 Le 14 octobre 2021 à 10 heures, il sera procédé au siège du Conseil de la Préfecture de Meknès «sis à Avenue Abderrahmane Bnou zaidan, Annexe Agdal "ex-siège Préfecture al Ismaïla" » à l'ou-

verture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de réhabilitation d'un terrain de sport de football à Ghar Sbaa à la commune de Meknès**
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des équipements, des travaux et des marchés du Conseil de la Préfecture de Meknès. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept milles dhs (7.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent vingt-sept milles trois cent quatorze Dirhams T.T.C 00 cts (427.314,00 DH T.T.C).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349, relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil de la Pré-

fecture de Meknès.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture

des plis.
 - Soit déposer leurs plis électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014
 - Ils seront examinés conformément aux dispositions de

l'article 37 du décret n°2-12-349 précité.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N°7915 /PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
36/DRP/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **14/10/2021 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE ET MISE EN PLACE DES BACS A DECHETS SPECIAUX AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **3 500,00 TROIS MILLE CINQ CENTS DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **294 600,00 TTC DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE SIX CENTS DIRHAMS TTC TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:
 *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;
 *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014;
 *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax: 05 23 34 54 31.

N°7920 /PA

BOITE POSTALE 8106
 CASABLANCA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 22/2021/DGM

Le Directeur Générale de la Météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres N° 22/2021/DGM relatif à la **Fourniture, installation et mise en service d'un système d'intégration et de visualisation des données, de vigilance et de prévision météorologique pour la Direction Générale de la Météorologie ainsi que les prestations de maintenance y afférentes. (Diverses préfectures).**

A été reporté comme suite :

- La date d'ouverture des plis de cet appel d'offres sera le 11/10/2021 à 10 heures au lieu du 27/09/2021 à 10h00

Le reste est sans changement.

N°7916 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS DE REPORTET DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 58/2021/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la **séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N°58/2021/BG/PAZ, relatif à : Travaux d'aménagement des logements administratifs à Azilal, Tillouguite, Moulay Aissa Ben Driss et Anergui, Province d'Azilal est reporté à la date du 05 Octobre 2021 à 11h au lieu du 22 Septembre 2021 à 10h.**

N°7917 /PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 61/2021/HZ. (SEANCE PUBLIQUE)

Le **22/10/2021 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'entretien des maisons cantonnières (secteur Oukaimeden) -Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cinq mille dirhams (5 000,00) dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent sept mille trois cent cinquante-six dirhams 0 centime TTC (307 356,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Pour les entreprises installées au Maroc : production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
A Construction	5	A 5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°7919 /PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 60/2021/HZ. (SEANCE PUBLIQUE)

Le **22/10/2021 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE DEPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE NECESSAIRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RN9 DU PK 278+500 AU PK 304+500 RELIANT AIT OURIR ET TOUFLIHT - PROVINCE D'AL HAOUZ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Quarante Mille (40 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois millions sept cent soixante-deux mille six cent quatre-vingt-onze dirhams 20 centimes TTC (3 762 691,20 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
C- Eau potable - assainissement - conduites	3	C1 - réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°7918 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture de Beni-Mel-
lal_Khenifra
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
(RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES)
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°09/2021
Le Mardi 19 Octobre 2021 à
10 heures du matin, il sera
procédé dans la salle de

réunion de la Direction Pro-
vinciale de l'Agriculture
d'Azilal à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix ayant
pour objet: Acquisition du
kit matériel au profit des
équipes métiers pour la
conduite culturale et l'en-
tretien des plantations ar-
boricoles dans le cadre du
Programme de Développement
Rural des Zones de
Montagne (PDRZM).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de la Direc-
tion Provinciale de l'Agri-

culture d'Azilal, et il peut
être également téléchargé à
partir du Portail des mar-
chés de l'Etat: WWW.MAR-
CHESPUBLICS.GOV.MA.
- Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme
de: (20.000,00 DH) Vingt-
Mille Dirhams.
- L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de: (928 200,00 DH)
NeufCent Vingt HuitMille
DeuxCentDirhams.
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions

des articles 27, 29 et 31 du
décret n° 2-12-349 relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit contre récépissé au
Bureau des Marchés de la
DPA d'Azilal ;
• Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception à la DPA
d'Azilal ;
• Soit les déposés par voie
électronique au portail des
marchés publics ;
• Soit remis séance tenante
au président de la commis-
sion d'appel d'offres au
début de la séance.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

Zones de Montagne de la
Province d'Azilal
(PDRZM).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
des marchés de la Direction
Provinciale de l'Agriculture
d'Azilal, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
de l'Etat à partir de
l'adresse électronique sui-
vante : www.marchespu-
blics.gov.ma.
Le cautionnement proviso-
ire est fixé à : Huit mille
dirhams (8 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : Quatre cent
deux Mille dirhams (402
000,00 dhs) TTC
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n°2-12-
349 du 8 Jourmada II434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés Publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal ;
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité ;
• Soit les envoyer par voie
électronique au portail des
marchés publics.
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Conformément aux dispo-
sitions du décret n° 2.98.984

du 22 mars 1999, les
concurrents doivent fournir
une copie certifiée
conforme à l'original du
certificat d'agrément dans
le domaine d'activité : (D9).
Pour les concurrents non
installés au Maroc, ils doi-
vent produire le dossier
technique tel que prévu
dans le règlement de
consultation
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 7 du règlement
de consultation

N°7922 /PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18/
06 61 86 89 08

Aux termes d'un PV de
l'assemblée générale extra-
ordinaire en date de
22/06/2021
à SETTAT de la PHAR-
MACIE BAB ALJANNA
SARL A AU registre de
commerce n° 6105/Settat,
Société A Responsabilité li-
mitée au capital de 100
000,00 dhs dont le siège est
situé à : LOTISSEMENT
ERRABII N° 260 -SETTAT,
l'associé unique a décidé ce
qui suit :
1- TRANSFERT DE SIEGE
SOCIAL de LOTISSE-
MENT ERRABII N° 260
SETTAT à l'adresse sui-
vante : LOTISSEMENT ER-
RABII N° 296 SETTAT .
2- Le Dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de pre-
mière instance de Settata le
07/09/2021 sous le
n°1254/21.

N°7923 /PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
22/DRPS/ANP/ESS/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 19/10/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE SEMAPHORE AU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014. Examen des conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **10 900,00 DIX MILLE NEUF CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations élabore par le maître d'ouvrage est de : **726 000,00 TTC SEPT CENT VINGT SIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi-Ville.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **11/10/2021 à 11H00 DIRECTION DU PORT D'ESSAOUIRA**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI, auprès de la Division Support- Bureau des Marchés-
Tel: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax: 05 24 46 28 64.

N°7926 /PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région de Rabat-Saïk Kenitra
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
Séance publique
N° 46/DPK/2021

Le 14/10/2021 à 10 H 00 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra à Rue Abdelaziz Boutaleb -Mimosa- Kenitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL AL ASSAM A LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA - PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE.

Estimation du coûtDes prestations En DHS (T.T.C)	CautionProvisoire En DHS
10 344 188,40 DHS	200 000,00 DHS
Dix Million Trois Cent Quarante Quatre Mille Cent	Deux Cent Mille Dirhams
Quatre Vingt Huit Dirhams Quarante Cts	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra -SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) ;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
-Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	3	A ₂

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.
-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra.

N°7925 /PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région de Rabat Saïk Kenitra
Direction provinciale de Kenitra

Séance publique
N° 47/DPK/2021

Le 14/10/2021 à 11 H 00 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra à Rue Abdelaziz Boutaleb -Mimosa- Kenitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT IBNOU AL ATHIR A LA COMMUNE RURALE D'ARBAOUA - PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE.

Estimation du coûtDes prestations En DHS (T.T.C)	CautionProvisoire En DHS
941 094,00 DHS	18 000,00 DHS
Neuf Cent Quarante Un Mille Quatre Vingt Quatorze	Dix Huit Mille Dirhams
Dirhams	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra -SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) ;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
-Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	5	A ₂

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.
-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra.

N°7924 /PA

ENNAKL

A U T O M O B I L E S

Importateur officiel de



ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES IFRS - ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2021

Etat de la situation financière consolidée intermédiaire (En dinars tunisiens)			
Note	30/06/2021	31/12/2020	
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	1 073 321	836 164
Immobilisations corporelles	A1	65 821 313	65 258 294
Immeubles de placement	A2	7 078 366	7 084 934
Droits d'utilisation	A1	933 195	1 043 472
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	56 635 538	61 990 496
Actifs financiers au coût amorti	A4	3 376 545	2 821 813
Actifs d'impôt différé	P4	4 937 337	4 358 771
Actifs non courants		139 855 615	143 393 944
Stocks	A5	101 484 372	83 376 923
Créances clients	A6	129 332 219	95 705 268
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	450 724	807 489
Autres actifs courants	A7	7 847 869	6 261 460
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	16 056 376	36 654 124
Actifs courants		255 171 560	222 805 264
Total des actifs		395 027 175	366 199 208

Etat des flux de trésorerie consolidé intermédiaire (En dinars tunisiens)			
	30/06/2021	30/06/2020	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat avant impôt	26 308 246	28 512 534	
Ajustements pour :			
Amortissements & provisions	5 804 576	13 472 552	
Indemnité de départ à la retraite	47 216	78 329	
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	2 838 490	(485 835)	
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	(101 673)	4 445 678	
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(33 493)	(76 870)	
Variation écart de conversion	(109 142)	52 422	
Charge d'impôt	(9 277 087)	(14 428 615)	
Variation de l'impôt différé	(399 803)	(546 812)	
Variation de l'impôt courant	1 575 629	(351 663)	
Variation du BFR :	(18 704 137)	(4 595 383)	
Variation des stocks	(35 411 138)	3 532 099	
Variation des créances clients	(3 134 856)	(195 835)	
Variation des autres actifs courants	26 754 243	22 142 505	
Variation des dettes fournisseurs	(895 553)	(657 209)	
Variation des autres passifs courants	(83 522)	(141 778)	
Variation de l'obligation locative	-	-	
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4 822 014)	50 756 219	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations	(3 732 549)	(4 279 643)	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	285 004	858 570	
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(197 967)	(23 622 024)	
Encaissements provenant des actifs financiers	6 071 673	27 515 035	
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2 426 161	471 947	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Libération du capital des minoritaires	-	150	
Décassements suite à la distribution de dividendes	(19 500 000)	(7 500 000)	
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	-	34 155 591	
Décassement sur emprunt et billets à ordre	(13 612 293)	(31 771 521)	
Encaissement/décassement sur crédit de gestion à court terme	14 910 398	(22 479 022)	
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(18 201 895)	(27 594 802)	
Variations de la trésorerie	(20 597 748)	23 633 364	
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	36 654 124	13 020 760	
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	16 056 376	36 654 124	

Etat de la situation financière consolidée intermédiaire (En dinars tunisiens)			
Note	30/06/2021	31/12/2020	
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		113 452 996	119 158 002
Résultat consolidé		17 031 093	14 083 691
Total des capitaux propres consolidés	C1	160 484 089	163 241 693
Part des minoritaires dans les capitaux		1 631	1 654
Part des minoritaires dans le résultat		66	228
Total des intérêts minoritaires	C1	1 697	1 882
Total des capitaux propres		160 485 786	163 243 575
Passifs			
Emprunts	P1	7 496 249	10 714 855
Obligations locatives	P1	1 040 904	1 124 426
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	792 268	703 978
Provision pour risques et charges	P3	12 977 864	12 539 454
Passifs d'impôt différé	P4	-	-
Passifs non courants		22 307 285	25 482 713
Dettes fournisseurs	P5	174 999 534	148 235 679
Passif d'impôt courant	P4	5 534 305	3 958 676
Autres passifs courants	P6	6 134 570	7 030 121
Emprunts et dettes financières	P1	21 340 899	16 824 426
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	18 333	56 045
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	4 206 463	1 367 973
Passifs courants		212 234 104	177 472 920
Total passifs		234 541 389	202 955 633
Total des capitaux propres et passifs		395 027 175	366 199 208

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (En dinars tunisiens)								
Désignations	Note	Capital social	Réserves	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Situation au 31/12/2019		30 000 000	100 995 098	391 916	11 574 266	22 385 781	1 752	165 348 813
Affectation Résultat de l'exercice 2019		-	-	-	-	(22 385 781)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat global	C1	-	-	(8 743 024)	-	-	-	(8 743 024)
Variation de l'écart de conversion		-	-	53 966	-	-	2	53 968
Distribution de dividendes		-	(7 500 000)	-	-	-	(250)	(7 500 250)
Libération du capital des minoritaires suite à son augmentation (STU)		-	-	-	-	-	150	150
Résultat de la période		-	-	-	-	14 083 691	228	14 083 919
Autres mouvements		-	-	-	(1)	-	-	(1)
Reclassement des réserves aux AERG		-	4 476 743	-	(4 476 743)	-	-	-
Situation 31/12/2020		30 000 000	120 357 622	445 882	(1 645 502)	14 083 691	1 882	163 243 575
Affectation du résultat consolidé de l'exercice 2020		-	-	-	-	(14 083 691)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat global de la période		-	-	-	(179 558)	-	-	(179 558)
Variation de l'écart de conversion (AF CAR)		-	-	(109 139)	-	-	-1	(109 140)
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	-	(250)	(19 500 250)
Résultat de la période		-	-	-	-	17 031 093	66	17 031 159
Situation 30/06/2021		30 000 000	114 941 313	336 743	(1 825 060)	17 031 093	1 697	160 485 786

Etat de résultat consolidé intermédiaire (En dinars tunisiens)			
Note	30/06/2021	30/06/2020	
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	298 564 938	158 739 296
Coûts des ventes	R-2	(246 786 309)	(129 886 523)
Marge brute		51 778 629	28 852 773
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(8 899 566)	(4 281 272)
Charges administratives	R-4	(15 956 037)	(13 054 044)
Autres produits	R-5	409 830	522 731
Autres charges	R-6	(2 066 005)	(589 837)
Résultat opérationnel		25 266 851	11 850 351
Produits financiers	R-7	5 086 494	855 370
Charges financières	R-8	(4 045 099)	(2 836 785)
Résultat financier net		1 041 395	(1 981 415)
Résultat avant impôt		26 308 246	9 868 936
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(9 277 087)	(4 397 940)
Résultat après impôt des activités poursuivies		17 031 159	5 470 996
Résultat net de l'exercice		17 031 159	5 470 996
Résultat consolidé de la période		17 031 093	5 470 906
Part des minoritaires dans le résultat de la période		66	90
Résultat consolidé de base par action		0,568	0,182
Résultat consolidé dilué par action		0,568	0,182

Etat des autres éléments du résultat global consolidé intermédiaire (En dinars tunisiens)			
Note	30/06/2021	31/12/2020	
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	(354 958)	(10 297 499)
Ecart actuariel (OCI)	P-2	(3 362)	94 213
Impôts sur les AERG	P-4	178 762	598 770
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		(179 558)	(9 604 516)
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		(179 558)	(9 604 515)
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-	(1)
Résultat global de la période		16 851 601	(4 133 520)
Résultat global de la période consolidé		16 851 535	(4 133 610)
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		66	90
Résultat global consolidé de base par action		0,562	(0,138)
Résultat global consolidé dilué par action		0,562	(0,138)

Expert-Partners

Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F.
Mohamed LAZOUZ BORZI
Détaché

Les commissaires aux comptes
Sohail MEZOUZ
Mehdi ELBAHRI
Société d'Expertise Comptable
Tel +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRÊTES AU 30 JUIN 2021 ETABLIS CONFORMEMENT AU REFERENTIEL IFRS

Tunis, le 4 septembre 2021,

Messieurs,
En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires, ci-joints, de la société « ENNAKL automobiles SA » et de ses filiales (« le groupe »), arrêtés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 30 juin 2021, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, le tableau de variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé de principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés intermédiaires font apparaître, au 30 juin 2021, un total bilan consolidé de **395 027 175 TND** et des capitaux propres consolidés - part du groupe de **160 484 089 TND** y compris le résultat consolidé - part du groupe s'élevant à **17 031 093 TND**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés intermédiaires conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité : Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés.

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 - Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité. Un examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion : Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du Groupe ENNAKL automobiles arrêtés au 30 juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de 6 mois close à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Paragraphe d'observation : Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes D et E aux états financiers se rapportant, respectivement, aux affaires et litiges en cours et aux conséquences financières et économiques de l'épidémie du COVID-19.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Expert-Partners

Les commissaires aux comptes
M.T.B.F.
Mohamed LAZOUZ BORZI
Détaché

Les commissaires aux comptes
Sohail MEZOUZ
Mehdi ELBAHRI
Société d'Expertise Comptable
Tel +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRÊTES AU 30 JUIN 2021 ETABLIS CONFORMEMENT AU REFERENTIEL IFRS

Tunis, le 4 septembre 2021,

Messieurs,
En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires, ci-joints, de la société « ENNAKL automobiles SA » et de ses filiales (« le groupe »), arrêtés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 30 juin 2021, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, le tableau de variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé de principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés intermédiaires font apparaître, au 30 juin 2021, un total bilan consolidé de **395 027 175 TND** et des capitaux propres consolidés - part du groupe de **160 484 089 TND** y compris le résultat consolidé - part du groupe s'élevant à **17 031 093 TND**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés intermédiaires conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité : Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés.

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 - Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité. Un examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion : Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du Groupe ENNAKL automobiles arrêtés au 30 juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de 6 mois close à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Paragraphe d'observation : Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes D et E aux états financiers se rapportant, respectivement, aux affaires et litiges en cours et aux conséquences financières et économiques de l'épidémie du COVID-19.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

ENNAKL

A U T O M O B I L E S

Importateur officiel de



ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS IFRS - ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2021

Etat de la situation financière (En dinars tunisiens)				Etat des flux de trésorerie (En dinars tunisiens)			
	Note	30/06/2021	31/12/2020		30/06/2021	31/12/2020	
Actifs				Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Immobilisations incorporelles	A1	1 009 626	739 540	Résultat avant impôt	27 444 386	23 675 064	
Immobilisations corporelles	A1	58 459 784	59 285 827	Ajustements pour :			
Immuebles de placement	A2	7 078 366	7 084 936	Dotations aux amortissements	2 039 913	4 878 265	
Droits d'utilisation	A3	435 717	447 493	Indemnité de départ à la retraite	-	38 930	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A4	56 635 420	61 990 395	Dotations aux provisions	6 120 434	6 112 072	
Actifs financiers au coût amorti	A5	2 696 100	2 305 560	Reprise sur provision	(12 066)	(146 877)	
Titres de participation dans les filiales	A6	8 249 250	8 249 250	Charge d'impôt	(7 697 498)	(10 737 550)	
Actif d'impôt différé	P4	5 988 269	5 458 302	Variation de l'impôt différé	(345 747)	(905 358)	
				Variation de l'impôt courant	1 041 956	397 037	
Actifs non courants		140 552 532	145 561 303	Droit d'utilisation	-	9 766	
Stocks	A7	86 251 913	69 099 590	Plus-value sur cession des actifs financiers par le biais du résultat net	-	4 445 678	
Créances clients	A8	114 631 129	76 665 882	Plus ou moins-value sur instruments de couverture	2 630 398	(485 835)	
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A9	494 865	748 290	Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	49 655	(187 122)	
Autres actifs courants	A10	12 884 751	5 900 871	Plus-value sur cession d'immobilisations financières	(101 673)	-	
Liquidités et équivalents de liquidités	A11	10 847 243	29 590 329	Variation du BFR :			
				Variation des stocks	(17 130 642)	(7 855 718)	
Actifs courants		225 109 901	182 004 962	Variation des créances clients	(38 656 092)	6 590 098	
Total des actifs		365 662 433	327 566 265	Variation des autres actifs courants	(8 497 170)	3 846 560	
				Variation des dettes fournisseurs	31 673 750	20 619 012	
				Variation des autres passifs courants	(1 567 158)	(70 548)	
				Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(7 868 624)	50 254 734	

Etat de la situation financière (En dinars tunisiens)			
	Note	30/06/2021	31/12/2020
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		90 804 901	97 562 456
Résultat de l'exercice		19 746 888	12 937 514
Total des capitaux propres	C1	140 551 789	140 499 970
Passifs			
Emprunts		7 425 318	10 499 895
Obligations locatives	P1	485 062	480 813
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P1	756 403	661 464
Provision pour risques et charges	P2	12 845 254	12 812 383
Passifs non courants		21 512 037	24 454 555
Dettes fournisseurs	P5	169 114 113	137 472 884
Autres passifs courants	P6	5 034 355	6 601 513
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	18 333	50 011
Passif d'impôt courant	P4	4 489 867	3 447 911
Emprunts et dettes financières	P1	20 943 568	13 671 448
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	3 998 371	1 367 973
Passifs courants		203 598 607	162 611 740
Total passifs		225 110 644	187 066 295
Total des capitaux propres et passifs		365 662 433	327 566 265

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (En dinars tunisiens)						
Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2019		30 000 000	84 418 733	11 559 743	17 836 776	143 815 252
Affectation du résultat de l'exercice 2019		-	10 336 776	-	(10 336 776)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	(9 622 134)	-	(9 622 134)
Distribution de dividende		-	-	-	(7 500 000)	(7 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	7 504 484	7 504 484
Situation 30/06/2020		30 000 000	94 755 509	1 937 609	7 504 484	134 197 602
Situation 31/12/2020		30 000 000	99 232 252	(1 669 796)	12 937 514	140 499 970
Affectation du résultat de l'exercice 2020		-	12 937 514	-	(12 937 514)	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	(195 069)	-	(195 069)
Distribution de dividende		-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	19 746 888	19 746 888
Situation 31/12/2021		30 000 000	92 669 766	(1 864 865)	19 746 888	140 551 789

Etat de résultat net (En dinars tunisiens)			
	Note	30/06/2021	30/06/2020
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	274 171 437	139 673 370
Coûts des ventes	R-2	(231 305 130)	(119 011 366)
Marge brute		42 866 307	20 662 004
Autres gains	R-3	557 149	920 231
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(8 583 686)	(3 561 295)
Charges administratives	R-5	(10 562 889)	(9 745 194)
Autres pertes	R-6	(3 143 544)	(1 080 679)
Résultat opérationnel		21 133 337	7 195 607
Produits financiers	R-7	10 034 720	5 836 271
Charges financières	R-8	(3 723 671)	(2 697 487)
Résultat financier net		6 311 049	3 138 784
Résultat avant impôt		27 444 386	10 333 851
Charge d'impôt sur le résultat		(7 697 498)	(2 829 367)
Résultat après impôt des activités poursuivies		19 746 888	7 504 484
Résultat consolidé de la période		19 746 888	7 504 484
Résultat consolidé de base par action		0,658	0,250
Résultat consolidé dilué par action		0,658	0,250

Autres éléments du résultat global (En dinars tunisiens)			
	Note	30/06/2021	30/06/2020
Résultat net de la période			
Autres éléments du résultat global			
Instruments financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A4	(170 740)	(9 672 218)
Ecart actuariel (OCI)	P-2	(24 330)	50 084
Instruments financiers à la juste valeur par le biais des AERG		(195 070)	(9 622 134)
Ecart actuariel (OCI)			
Résultat global de la période		19 551 818	(2 117 650)
Résultat global de base par action		0,652	-0,071
Résultat global dilué par action		0,652	-0,071

Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Tel +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789



Expert-Partners

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

Tunis, le 4 septembre 2021,

Introduction : En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires ci-joints, de la société « ENNAKL automobiles », arrêtés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, comprenant l'état de la situation financière au 30 juin 2021, l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global, le tableau de variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers individuels font apparaître un total net bilan de **365 662 433 TND**, un total des capitaux propres de **140 551 789 TND** y compris le résultat bénéficiaire s'élevant à **19 746 888 TND**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers individuels intermédiaires, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Il nous appartient d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité : Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, «Examen limité de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité». Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion : Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers individuels intermédiaires ci-joints de la société « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. » arrêtés au 30 juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Observation : Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes E et F aux états financiers se rapportant respectivement aux affaires et litiges en cours et à la pandémie de Covid 19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Les commissaires aux comptes

Cabinet Salah Meziou
Salah MEZIOU
M.T.B.F
Membre du Collège des Experts
Partners

Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Mohamed Lakhdar BOUKI
Partners

Sport

Neymar et Paqueta ont brillé ensemble

Jusqu'au but de l'Argentin Mauro Icardi, Paris SG - Lyon s'est joué sur un rythme de samba: les Brésiliens Neymar et Lucas Paqueta ont brillé avec un but chacun, dans un match équilibré que les Parisiens ont fini par remporter (2-1), dimanche.

Le Parc des Princes attendait beaucoup de la première à domicile de son nouveau chouchou, Lionel Messi, acclamé comme un roi lors de la présentation des équipes.

Mais deux Brésiliens, amis dans la vie, ont volé la vedette au génie de Rosario, dont le compteur reste bloqué à zéro sous ses nouvelles couleurs.

Le drapeau auriverde a été hissé avant la rencontre par Rai, invité d'honneur de la soirée, qui a eu le droit aux acclamations des

supporters.

Neymar et Paqueta ont pris la relève, au cours de 90 minutes animées comme au carnaval, aussi bien en tribunes que sur le terrain.

Le Lyonnais a dégainé en premier (54e), à la réception d'un centre parfait de Karl Toko Ekambi.

Il a profité d'un oubli de la défense parisienne pour tromper Gianluigi Donnarumma, qui s'inclinait pour la première fois depuis son arrivée.

L'ancien Milanais a célébré son 3e but de la saison avec quelques pas de danse au point de corner.

Cette réalisation a récompensé sa bonne performance, son activité permettant à l'OL de jouer les yeux dans les yeux avec l'équipe de stars du PSG.

"Paqueta est un grand joueur, il grandit à chaque match. Il peut être un grand joueur pour la sélection, c'est une star", a assuré Neymar cet été.



supporters.

Les deux milieux offensifs ont montré leur complicité durant la Copa America cet été, où la "Selecao" a atteint la finale.

"Je suis heureux de pouvoir aider l'équipe et Neymar. Nous nous comprenons beaucoup", a déclaré de son côté l'enfant de Rio.

Mais en juillet dernier, l'Argentine de Messi et Angel di Maria a mis un terme à leur rêve de titre continental (1-0).

Trois mois plus tard, à Paris, les deux complices ont joué de malchance... laissant leurs rivaux du Brésil se partager l'affiche.

Car "Ney" a répondu au N.10 lyonnais, avec un penalty (62e) qu'il a lui-même provoqué.

Après le match, les Lyonnais ont contesté la faute du jeune défenseur Malo Gusto, la décision de

l'arbitre étant "une aberration", selon le président Jean-Michel Aulas.

Il s'agit du premier but de la saison pour le Parisien qui, jusque-là, connaissait un début de saison timide avec son club.

"Petit à petit, on s'améliore. Nous sommes très heureux de cette victoire, ce qui est le plus important. On grandit en tant qu'équipe", a-t-il déclaré au micro de Prime Video.

Juste avant, il est allé célébrer devant le virage d'Auteuil... avec une danse, comme Paqueta.

Lors de la première titularisation de la "MNM", mercredi à Bruges en Ligue des champions (1-1), l'ancien Barcelonais a été le moins en verve. Il n'a même pas tiré une seule fois au but.

Face à l'OL, le trio offensif qui fait saliver l'Europe a montré un

meilleur visage, y compris Neymar, mieux connecté à ses collègues.

L'ancien de Santos a notamment trouvé Messi d'une subtile talonnade (32e) mais le gardien lyonnais Anthony Lopes a gâché la conclusion, en détournant le tir de l'Argentin.

Mais à l'image de son équipe, les automatismes sont encore à travailler. "Ney" a ainsi percuté son coéquipier Thilo Kehrer alors qu'il s'ouvrait la voie du but lyonnais par ses dribbles (84e).

Paqueta a été remplacé peu de temps après (86e), après avoir contracté quelques crampes.

Le match allait se diriger vers un résultat nul logique jusqu'à ce qu'Icardi ne fasse basculer la balance du côté parisien dans le temps additionnel (90e+2). Le Brésil a brillé, mais l'Argentine a eu le dernier mot.

A propos du remplacement de Messi

Pochettino : Parfois ça plaît, parfois non



"Parfois ça peut plaire, parfois pas": l'entraîneur du Paris SG Mauricio Pochettino a expliqué dimanche pourquoi il a remplacé Lionel Messi durant le match contre Lyon (2-1), une décision

qui a fait débat sur les réseaux sociaux.

"Tout le monde sait qu'on a de grands joueurs, un effectif de 35 joueurs. C'est ma décision, on ne peut pas jouer à plus de onze", a indiqué le technicien argentin.

"Je pense au meilleur pour chaque partie, pour chaque joueur, comme le fait chaque entraîneur. On est là pour prendre des décisions, parfois ça peut plaire, parfois pas", a-t-il poursuivi.

"Poche" a sorti à la 76e minute la superstar, qui jouait son premier match au Parc des Princes sous ses nouvelles couleurs.

Le défenseur Achraf Hakimi a pris sa place, alors que le score était de 1-1.

Après la rencontre, les réseaux sociaux se sont délectés d'une photo du moment où Messi passe devant Pochettino, en ayant l'air de faire la moue.

"Je lui ai demandé comment il allait, il a dit qu'il allait bien", a balayé Pochettino.

Messi n'a toujours pas marqué en trois apparitions avec le PSG.

Mondial biennal

La Fifa veut consulter les fédérations le 30 septembre

La Fifa compte organiser un "sommet en ligne" le 30 septembre pour consulter ses fédérations membres sur son projet controversé de Coupe du monde organisée tous les deux ans, au lieu de l'actuel rythme quadriennal, a annoncé lundi la Fédération internationale de football.

"A la suite des invitations adressées début septembre aux parties prenantes, y compris à l'ensemble des Confédérations, des discussions seront organisées dans les semaines à venir", écrit la Fifa dans un communiqué.

"La Fifa a également convié ses associations membres à un premier sommet en ligne le 30 septembre 2021. Ce sera l'une des nombreuses occasions d'établir un débat ouvert et constructif au niveau mondial et régional au cours des prochains mois", fait-elle valoir.

Le débat autour d'une Coupe du monde tous les deux ans a été relancé ces derniers jours dans le quotidien français L'Equipe par l'ex-entraîneur Arsène Wenger, directeur du développement de la Fifa. Celui-ci préconise

une compétition de sélections chaque année, en alternant Mondial et compétitions continentales, comme l'Euro ou la Copa America.

L'UEFA, la puissante Confédération européenne de football, s'y est opposée, assurant que cela "diluerait" le "joyau" du football mondial, selon son président Aleksander Ceferin. La Conmebol sud-américaine a également fait part de son refus, affirmant que ce projet n'avait "aucune justification sportive".

Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a promis que des décisions seraient prises d'ici la fin de l'année sur la proposition de refonte de la Coupe du monde.

Dans cette campagne d'opinion, la Fifa a d'ailleurs diffusé jeudi un sondage en ligne faisant état d'une légère majorité d'amateurs de football soutenant l'idée d'un Mondial "plus fréquent". Cette étude contraste avec la nette opposition manifestée par plusieurs dizaines d'associations nationales de supporters.



Coupe du monde de futsal

Le Maroc et le Portugal se neutralisent

La sélection marocaine de futsal et son homologue portugaise se sont quittées sur un nul (3-3), dimanche à Svyturio Arena, en match comptant pour la 3^{ème} journée (Groupe C) de la Coupe du monde, qui se déroule du 12 septembre au 3 octobre, en Lituanie.

Youssef Jouad (2^e), Anas El Ayyane (24^e) et Bilal Bakali (37^e) ont inscrit les buts des Lions de l'Atlas, tandis que Fabio Cecilio (9^e), Tiago Brito (17^e) et Bruno Coelho (29^e) ont signé les réalisations de la sélection portugaise.

A l'issue de cette rencontre, le Maroc occupe la deuxième place de la poule C avec 5 points derrière le Portugal (7 pts).

Dans l'autre match du Groupe C, la Thaïlande a dominé les Îles Salomon sur le score de 9 buts à 4. La sélection marocaine de futsal, qui s'est déjà qualifiée pour les huitièmes de finale pour la première fois de son histoire lors de la 2^e journée, affrontera lors du prochain tour le Venezuela.

Botola Pro D1

Un quatuor pour mener le bal

Le rideau est tombé dimanche soir sur les péripéties de la deuxième journée de la Botola Pro D1 de football. Le match qui a clos cette manche a été celui qui a opposé Le Rapide Oued Zem (RCOZ) au Wydad de Casablanca (WAC), disputé au complexe de l'OCP de Khouribga et qui s'est terminé en faveur des Rouges sur le score de 2 à 0.

Zouhair Al Moutaraji a ouvert le score à la 51^{ème} minute pour les visiteurs, avant que son coéquipier Guy Mbenza ne creuse l'écart (68^{ème}).

Suite à ce second succès de rang, le WAC, champion sortant, conserve la pole position du classement qu'il occupe conjointement avec trois autres formations, en l'occurrence la Jeunesse sportive Salmi, le Difaa El Jadida et le Raja Casablanca.

A propos du Raja de Casablanca (RCA), il a dû attendre les ultimes souffles de l'opposition pour sceller les débats en sa faveur.

Pour cette rencontre qui s'est déroulée au com-

plexe sportif Mohammed V à Casablanca, le revenant Hamid Ahadad a trouvé le chemin des filets en premier (16^{ème}), mais ce n'était que partie remise puisque les visiteurs sont parvenus à recoller au score par l'entremise de Mustapha El Yousfi (56^e). Et c'est le réserviste Fabrice Ngoma qui s'est mis en mode sauveur, inscrivant le but de la victoire au temps additionnel (90+4).

La troisième rencontre dominicale entre la Renaissance de Berkane (RSB) et l'Olympique de Safi (OCS) qui a eu lieu au stade municipal de Berkane s'est soldée sur une issue de parité, un partout.

Les buteurs de ce match ont été Hamza Khaba pour les Safiots au premier quart d'heure du jeu, alors que c'est Ioussoufou Dayo qui a pu remettre les pendules à l'heure à deux minutes de la fin de la première mi-temps.

Le bal de la seconde journée du championnat a été ouvert vendredi par la confrontation qui a mis aux prises le FUS et le CAYB, deux clubs qui ont démarré du mauvais pied l'exercice 2021-2022. Ils se

sont quittés sur un match nul, 1-1, résultat qui n'arrange aucunement les affaires du club rbati qui, comme son adversaire du jour, avaient évité de justesse la relégation au terme de la saison écoulée.

Samedi, trois matches ont été à l'ordre du jour. Il y a lieu de citer en premier la confirmation du promu, la Jeunesse Sportive Salmi qui, après avoir surclassé l'ASFAR par 3 à 0, a remis le coup de la distinction, s'offrant sur ce même score le Moghreb de Fès. Quant au DHJ, il a eu raison du HUSA par 2 à 1, au moment où l'Ittihad de Tanger a été accroché par le Chabab de Mohammédia.

A noter que la page de cette seconde manche du championnat Pro D1 sera tournée avec la programmation du match qui opposera ce mercredi à partir de 21h30 au stade d'honneur à Oujda le MCO à l'ASFAR. Cette rencontre a été décalée en raison de l'engagement des Militaires, en fin de semaine, en compétition africaine.

Mohamed Bouarab



Championnat D2

Voici les résultats de la 2^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, à l'issue des matches disputés dimanche:

Vendredi

Moghreb Tétouan – AS Salé 0 - 1

Widad de Fès – Renaissance Zemamma 1 - 0

Samedi

Raja Béni Mellal – Chabab Atlas Khénifra 1 - 0

USM Oujda – Olympique Dcheira 0 - 0

Racing Casablanca - Ittihad Khémisset 3 - 2

Dimanche

Union Touarga – Jeunesse Benguerir 0 - 2

Kawkab Marrakech – Stade Marocain 2 - 3

Tihad Casablanca – Jeunesse El Massira 1 - 1

Bounou en mode sauveur et Harit buteur



Le gardien de but marocain Yassine Bounou s'est illustré encore une fois dimanche lors du match ayant opposé son équipe FC Séville à la Real Sociedad dans le cadre de la 5^{ème} journée du championnat espagnol et qui s'est soldé par un nul blanc (0-0).

Bounou, titulaire indiscutable depuis la saison dernière, a arrêté un penalty à la 27^{ème} minute tiré par le spécialiste de la Real Sociedad et

de la sélection espagnole Mikel Oyarzabal.

En plus, le portier marocain a réalisé quatre parades décisives permettant à son équipe d'arracher un point lors d'un match dominé par les Basques.

Titulaire lors de cette rencontre, l'autre marocain Youssef En-Nessyri a été remplacé à la 70^{ème} minute par Rafa Mir.

Avec ce nul, FC Séville est 6^{ème} avec 8 points de 4 matchs, alors que la Real Sociedad se situe 4^{ème} avec 10 unités.

Par ailleurs, Amine Harit, le nouveau sociaire du club français de l'Olympique de Marseille, n'a pas manqué de s'illustrer lors du match de son club contre Rennes, disputé dimanche et comptant pour la sixième journée de la Ligue 1.

Entré en cours de jeu, l'international marocain a été l'auteur du deuxième but de l'OM (2-0), victoire qui a permis au club phocéen de conforter sa deuxième place au classement général avec un total de 13 points, soit cinq longueurs de retard sur le Paris Saint-Germain qui mène le bal, avec six victoires en autant de sorties.

Ligue des champions et Coupe de la CAF

Les adversaires des clubs marocains connus

Le Raja et le Wydad de Casablanca affronteront respectivement les Libériens de LPRC Oilers et les Ghanéens de Hearts of Oak, pour le compte du deuxième tour préliminaire de la Ligue des Champions de la CAF de football.

La Confédération africaine de football (CAF) avait décidé de tenir simplement l'aller de la confrontation entre Hearts of Oak et Kamsar (Guinée) au Ghana, en raison de la situation sécuritaire en Guinée. Cette rencontre s'est soldée par la victoire des Ghanéens (2-0).

Les Verts, champions de la dernière Coupe de la CAF, vont affronter le LPRC Oilers, qui en dépit de sa défaite au retour face aux Togolais d'Asco Kara (1-2), s'est qualifié grâce à sa large victoire à l'aller (3-0).

Les deux représentants du football marocain avaient été exemptés du premier tour préliminaire. Les matchs du deuxième tour auront lieu les 15 et 16 octobre (aller), et les 22 et 23 octobre (retour).

En Coupe de la CAF, les matchs du premier tour préliminaire, disputés ce week-end, ont placé les deux représentants du football marocain, l'AS FAR et la Renaissance sportive de Berkane (RSB), dans une confrontation purement maghrébine lors du 32^{ème} tour.

Après la qualification de l'équipe des FAR en ramenant un nul blanc (0-0) du Stade de l'Amitié à Cotonou face aux Béninois du Buffles FC, après sa victoire lors du match aller 3-1, le club marocain se retrouvera au tour suivant dans une forte confrontation avec l'équipe algérienne de la JS Kabylie finaliste de la précédente édition devant le Raja de Casablanca.

Quant à la RSB qui a été dispensée du tour préliminaire, elle affrontera l'équipe tunisienne l'US Ben Guerdan, qui s'est qualifiée pour ce tour après avoir battu l'équipe de l'AS police, championne du Niger, 3-2 au total des deux matchs aller et retour. Les matchs de ce tour se joueront le 15 ou 17 octobre (aller) et les matchs le 22 ou 24 du même mois.

Le livre

- Je ne vais pas vous déranger à chaque fois que je me balade. J'aime me perdre dans une ville inconnue, marcher longtemps, prendre des bus ou les rickshaws.

- Le problème des transports en commun, c'est qu'ils sont ouverts. Tu as vu comme les scooters filent à toute vitesse ? Tu prends en pleine figure toute la pollution. C'est comme ça que j'ai attrapé cette infection oculaire. Une bonne chose finalement. Les yeux fermés, je me repose enfin. Je m'intériorise. Le vide se fait en moi, Olivier, d'autant plus que je jeûne. Le mental cesse son carrousel.

- Une des dernières paroles de ma mère : - Je vais vers le vide, je suis déjà dedans.

- Voilà. Je m'ouvre à d'autres dimensions. Ineffables. Indicibles. Et pour un cartésien, inexistantes.

- Quand tu es en méditation ? Tu me troubles, Pétrus.

- Je ne le dis à personne qu'à Roya et à toi. Les autres ne comprendraient pas, se moqueraient. Quand je suis en méditation profonde, que mon souffle ralentit au point de devenir imperceptible, je sors du temps, les distances s'abolissent. C'est parce que je sais que la civilisation de l'Indus est toujours vivante que j'ai trouvé les clés pour la lire, la comprendre et un jour la rejoindre. Mais évidemment je

ne peux pas parler de ça à l'inauguration de l'exposition dans quelques jours. Demain matin, je romps le jeûne, je reviens vers vous, vers une vie plus matérielle. Il s'arrêtera quand nous gagnons la salle à manger pour le dîner devant le petit autel où brûle en permanence l'encens parmi les offrandes de fruits, de fleurs à Ganesh et Krishna. Debout, les mains jointes dans sa longue tunique blanche, les yeux fermés cernés de l'enduit blanchâtre. Quel monde inaccessible as-tu rejoint, ami Pétrus ? L'arrivée de Roya, sa fille et ses nièces, chargées de sacs de vêtements qu'elles s'empressent d'aller essayer à l'étage, fait diversion. Elles rient, elles s'exclament, courent se montrer leurs achats. Le repas sera rapidement expédié, d'autant plus que les frères de Roya sont en voyage d'affaires, deux à Mumbai, un à Delhi. Quand je regagne ma chambre, je garde les volets fermés, me déshabille, m'enduis de la pommade anti-mous-



tiques de Madras et m'installe à l'ordinateur. Envoyer un mail à Odile, lui raconter le jardin, le bureau de poste. Mon cœur s'emballa soudain quand je vois s'inscrire l'adresse électronique de Christelle ! Depuis notre dernière séance de travail à Bruxelles, je me suis efforcé de ne pas penser à elle et

ici en Inde, j'y arrivais fort bien et voilà que... «La distance, m'écrit-elle tandis que mon cœur continue à battre, entre l'Inde et la Belgique me donne l'audace de vous écrire. Vous êtes assez inaccessible pour que j'ose me livrer. Personne parmi mes proches n'est capable de m'écouter avec cette attention, cette compréhension tolérante que vous m'avez manifestée tout au long de nos séances de travail. Vous êtes si loin des sarcasmes, de l'ironie cinglante d'un Philip Roth sur les livres de qui je travaille encore quelques jours avant de soutenir ma thèse. Stress bien sûr mais les louanges que vous m'avez faites me rendent assez confiante. Reçue, j'aurai moins de cours, ils seront mieux payés et je connaîtrai cette rareté à notre époque : la sécurité de l'emploi. J'estimerai alors avoir fait ce qu'il fallait pour assurer le confort de mon petit Valentin.

Je vous ai parlé, n'est-ce pas du géographe aux mappemondes, de cet homme de 40 ans qui me paraissait un compagnon possible, voire un second père pour Valentin ? Je voyais

dans ses habitudes, ses rituels une garantie de stabilité dont j'avais moi-même tant besoin. Le simple mot de géographe me plaisait – you know, The Geographic Magazine, la couverture jaune de la revue américaine à laquelle j'étais abonnée enfant. Je perfectionnais mon anglais en la lisant. J'ai cru, au vu de toutes ces mappemondes dans son appartement, que la planète entière était son domaine. Avant de m'apercevoir que même un court voyage en France ou en Hollande le dérangeait dans sa routine.

Quand je m'efforce de lui trouver des bons côtés, je finis par en trouver. Par exemple, il en fait plus que moi dans le ménage. Il ment très peu, il est fiable, il n'oublie rien. Il a un bon salaire à l'institut de cartographie et est plutôt généreux. Il est avec les objets d'une patience infinie, les nettoie, les répare, les démonte, les remonte. C'est un homme logique, un vrai scientifique. Ses raisonnements sont irréfutables et pourtant j'ai souvent l'impression qu'ils passent à côté de la réalité. Car il ne tient aucun compte de l'inconscient, de l'ambivalence, de l'intuition. Il m'entretient longuement de ses problèmes mais a vite fait de m'interrompre si j'évoque les miens.

(A suivre)

Recettes

Brochettes de légumes



Préparation

Rincer les légumes. Découper les poivrons et les courgettes en dés.

Enfiler les légumes sur des piques à brochette en les alternant.

Arroser les brochettes avec l'huile d'olive et parsemer d'herbes de Provence. Saler et poivrer.

Placer les brochettes sur la plancha ou le barbecue et les faire cuire environ 5 minutes en les retournant régulièrement. Servir aussitôt.

Ingrédients

Recette pour 4 personnes
400 g de courgettes soit 2
250 g de tomates cerises
160 g de poivron vert soit 1
160 g de poivron rouge soit 1
30 g d'huile d'olive soit 2 CAs
10 g d'herbes de Provence soit quelques pincées
1 g de sel soit 1 pincée
1 g de poivre soit 1 pincée

Tapachula, ville-prison au Mexique pour des milliers de migrants

Tapachula est une prison à ciel ouvert. Des milliers de migrants errent dans cette ville du Mexique dans l'espoir de s'en évader pour gagner les Etats-Unis.

Ils sont quelque 40.000 migrants venus d'Amérique centrale et d'Haïti, fuyant pauvreté, violence et catastrophes naturelles, à avoir submergé cette ville frontalière de 350.000 habitants, selon Médecins sans frontières.

Mais aujourd'hui, c'est l'impasse. Pour poursuivre leur périple, ils ont besoin d'un permis de séjour, sous peine d'expulsion vers le Guatemala.

"Être ici est horrible. On te boucle et tu ne peux plus repartir", se lamente Fanfant Filmonor, un Haïtien de 30 ans arrivé à Tapachula il y a quinze jours, du Brésil, où il a vécu trois ans.

Sans papiers, Fanfant ne peut poursuivre son voyage vers les Etats-Unis. Pourtant, il n'est pas prêt à faire demi-tour.

Il a en poche un billet d'autocar pour Monterrey (nord) qu'il n'a pas l'intention de laisser partir sans lui. Puis, il tentera de franchir la frontière nord.

Les descentes de policiers et de militaires qui surveillent les entrées et les sorties de Tapachula, se sont multipliées.

"Je ne peux pas rester ici, je n'ai pas de travail ni de papiers, ils ne m'accepteront pas ici", prévient Fanfant.

Entre janvier et août, 147.033 sans-papiers ont été placés en détention, soit trois fois plus que sur la même période en 2020, selon les chif-



fres officiels.

Malgré ces embûches, les arrivées en provenance du Guatemala n'ont pas cessé, surtout depuis l'élection à la Maison Blanche du démocrate Joe Biden.

Tapachula "est la plus grande prison pour migrants des Amériques", dénonce Luis García, du Centre pour la dignité humaine.

La place centrale de la ville est bondée de migrants agglutinés sur les trottoirs, cherchant à s'abriter du soleil brûlant, et dans les banques où ils attendent de l'argent envoyé par leurs proches depuis les Etats-Unis. Se tenir à distance pour éviter d'être contaminé au Covid-19 semble le dernier de leur souci.

"Ce que je veux, c'est poursuivre ma route car j'ai une sœur à Miami et une autre aux Pays-Bas, mais si je trouve du travail ici, je resterai", confie à l'AFP Domingue Paul, un Haïtien de 40 ans arrivé il y a un mois du Chili, où il a vécu pendant cinq ans.

Après le tremblement de terre de 2010 - 200.000 morts en Haïti - de nombreux Haïtiens avaient été accueillis en Amérique latine.

Mais trouver du travail et renouveler un permis de séjour est devenu compliqué pour des milliers d'entre eux qui aspirent au rêve américain.

La Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (Comar) "m'a refusé un rendez-vous le 7 octobre. On m'a dit que ce n'est pas possible", se plaint Domingue qui voyage avec sa femme et leurs deux jeunes enfants. Avec l'argent qu'il reçoit de sa sœur, il paie 5.000 pesos par mois de loyer (250 dollars). La Comar est submergée de demandes. Rien que cette année, elle a traité 77.559 permis, dépassant les 70.400 pour l'ensemble de l'année 2019.

Sans ce papier, les migrants ne peuvent pas non plus travailler et sont contraints de vivre dans les rues de Tapachula ou de s'entasser dans des hôtels bon marché.